

IMPORTATION DE VÉHICULES

La liste des concessionnaires retenus bientôt révélée

Lire l'article de R. N. page 2

MINES

Arkab évoque une «mafia de l'or»

Lire l'article de Houari Barti page 3

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

D'ORAN



SAHEL

Paris veut que ses alliés assument le relais militaire

DURANT LE MOIS DE JANVIER

Le pétrole algérien augmente de plus de 5 dollars

P. 3



CONSTANTINE
Les passages souterrains de la place du 1^{er} Novembre rouvriront en mars

P. 7



ÉVOCATION

ENTRETIEN FETHI BABA

AHMED RACONTE RACHID

«Pour mon frère, la musique était une passion»

Lire l'entretien réalisé par Khaled Boumediene page 19

Notre supplément
AUTOUR DU MONDE
Avec la collaboration de

PROJECT SYNDICATE

P. 11 à 13

Empêcher dès maintenant la prochaine crise alimentaire



PAR MARK LOWCOCK¹ ET AXEL VAN TROTSENBURG²

1- Secrétaire général des Nations unies aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence
2- Directeur général des opérations à la Banque mondiale

Les Banques centrales nouveau modèle



PAR BARRY EICHENGREEN

Professeur d'économie à l'université de Californie à Berkeley

Pourquoi juger Trump?



PAR ERIC POSNER

Professeur à la Law School de l'Université de Chicago

Importation de véhicules La liste des concessionnaires retenus bientôt révélée

R. N.

La liste des concessionnaires ayant obtenu l'autorisation provisoire pour l'importation de véhicules neufs sera «bientôt» révélée à l'opinion publique, a indiqué le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Brahim lors d'un entretien accordé à la revue «Indjazat». Précisant que la liste inclura d'autres concessionnaires outre les sept ayant déjà reçu leurs autorisations provisoires. Le ministre a expliqué également que les marques étrangères n'en étaient pas exclues «à condition qu'elles trouvent un Algérien résidant comme concessionnaire et non pas associé».

S'agissant des conditions énoncées par le cahier des charges, M. Aït Ali Brahim affirme : «Nous avons décidé de limiter certaines dispositions à certains modèles seulement, notamment en ce qui concerne les quatre airbags qu'on a imposés pour les véhicules haut de gamme seulement. Quant à la surface de 6.200 m², exigée pour les showrooms, pensez-vous que quelqu'un qui ne dispose pas de 800 m² pour la maintenance des véhicules, est un opérateur sérieux?», s'est-il interrogé. Selon lui, la concession exclusive à partir de la maison mère a été incluse dans le nouveau cahier des charges pour éviter que des concessionnaires revendeurs dans leur pays alimentent des revendeurs en Algérie, mais également pour éviter aux concessionnaires nationaux de s'approvisionner sur des stocks «morts» des différents marchés du monde, «sans aucune garantie».

DISCUSSIONS EN COURS AVEC DEUX CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES

Interrogé sur les projets industriels pour la construction automobile en Algérie, le ministre a indiqué que des discussions étaient en cours avec deux constructeurs, l'un asiatique et l'autre européen. «Nous avons même installé des groupes de travail qui étudient actuellement la consistance de ces projets», a-t-il confié, ajoutant que le constructeur asiatique avait proposé également un projet de construction de bus électriques. Par ailleurs, le ministre de l'Industrie a fait savoir que l'ambassadeur

du Japon lui a fait part de la volonté des entreprises nipponnes d'investir en Algérie, «selon le nouveau canevas exigeant à l'investisseur de ramener son savoir-faire et son argent, sans qu'il soit obligé de le mettre à la merci d'un associé local».

«Nous voulons lancer notre machine économique dans des créneaux où nous ne serons pas sujets à des soucis de sécurité ou même sanitaires. Si nous arrivons à un rythme d'attractivité qui ramènera 3 à 4 milliards de dollars par an d'investissements sérieux, le tissu industriel va remonter la pente», a estimé le ministre.

DES LOIS PERMETTANT D'INVESTIR DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES

En outre, M. Aït Ali Brahim a évoqué le financement de la relance industrielle du pays. Ainsi, en termes de ressources internes, «tous les capitaux dormants, sous forme d'épargne théaurisée échappant à l'investissement public ou privé, vont être drainés avec des mesures incitatives à travers la Bourse ou les placements dans les entreprises notamment publiques».

«Aussi, nous allons changer les textes de loi pour permettre à des investisseurs d'apporter leurs fonds, sans pour autant que cela soit une dette à échéance. Il faudrait également entreprendre une mise à niveau des investissements industriels existants, qui nécessitent des moyens de maintenance modestes», a-t-il expliqué.

Concernant les entreprises publiques, le ministre a appelé à cesser «les nominations empiriques des dirigeants et des gestions encore plus empiriques», évoquant l'instauration de «contrats de performance établis sur un accord préalable autour de résultats à atteindre à court, moyen et long terme».

«Nous sommes en train de revoir, justement, le mode opératoire pour choisir des équipes dirigeantes devant correspondre à un profil donné afin d'opérer selon un contrat de performance. Une fois ces équipes identifiées, nous pourrons discuter avec les créanciers des voies et moyens de relancer les activités pour chaque groupe et chaque filiale», a-t-il indiqué.

Coronavirus

210 nouveaux cas et 3 décès

Deux cent dix (210) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 188 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 110.513 dont 210 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0,6 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2935 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 75.816, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 18 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas et 26 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 7 autres ont enregistré 10 cas et plus.

Par ailleurs, 20 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

De conjectures en supputations

Plus de cinq ans après avoir entendu parler du bracelet électronique, annoncé comme mesure alternative à la détention provisoire dans le cadre de la révision du code de procédure pénale, on apprend que cette initiative, qui vise l'organisation des peines en dehors des établissements pénitentiaires, n'a pas avancé d'un iota. C'est le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, qui a annoncé l'arrêt de l'utilisation du bracelet électronique (surveillance électronique) jusqu'à nouvel ordre. Est-ce que le bracelet en question était déjà utilisé et qu'on a décidé de stopper sa mise en application pour le détenus condamné définitivement à une peine ne dépassant pas trois (3) ans, ou lorsque le restant de la peine d'un détenus condamné, et dont le restant de sa peine est de trois années ou moins, ou a-t-il prouvé son efficacité depuis longtemps et qu'on vient juste de rendre publique une vieille affaire devenue ingérable ? Car, l'échec de la mise en œuvre de ce dispositif était patent depuis sa première expérimentation, qui ne date pas d'hier, plutôt de plus de trois ans, juste après la promulgation la loi afférente, en 2018. Et puis, comment faire avec la loi n°18-01 du 30 janvier 2018 complétant la loi n°05-04 du 6 février 2005 portant code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus, qui a donné son cachet officiel au projet ? Devrait-on procéder à son gel pour éviter que des avocats de la défense en fassent appel en faveur de leurs clients, vu que le placement d'un détenus sous surveillance électronique, à l'aide d'un bracelet

électronique, intervient sur décision du juge de l'application des peines et également à la demande

du condamné ? On n'est pas plus avancé, donc, au sujet de cette affaire, actuellement objet d'une enquête judiciaire au tribunal de Sidi M'hamed pour éclairer ses zones d'ombre. On sait seulement que «l'opération d'acquisition des bracelets électroniques a coûté au Trésor public des fonds colossaux en devise alors que des problèmes techniques empêchent son utilisation», comme l'a souligné le ministre de la Justice. De cette déclaration, à l'état brut, il ressort que le matériel acheté auprès d'un fournisseur étranger est bien arrivé en Algérie, et que le problème rencontré se situe au niveau de l'empêchement technique de la mise en œuvre du dispositif, qui implique une coordination totale entre les services de sécurité et l'administration judiciaire. Et, l'empêchement technique de la mise en œuvre du dispositif peut avoir à l'origine deux causes essentielles, à savoir la défectuosité du matériel, en l'occurrence les bracelets électroniques, ou la non-maitrise professionnelle de leur mode d'emploi. Si le fournisseur nous a fourgué un matériel défaillant, il y aurait à dire sur la dilapidation des deniers publics, et si la deuxième hypothèse se vérifiait, on n'aurait qu'à diligenter une formation adéquate au profit du personnel chargé de la surveillance des moindres mouvements des détenus porteurs de ces bracelets électroniques. En attendant, donc, les résultats de l'enquête en cours, seuls aptes à même d'éclairer l'opinion sur cette sombre affaire, rien ne sert d'aller de conjectures en supputations.

Un sondage sur la consommation du pain et la gestion des déchets

L'Agence nationale des déchets (AND) a lancé, récemment, un sondage sur la consommation du pain, l'utilisation des sacs en plastique, le tri sélectif et la réduction de la production des déchets et ce dans le souci d'élaborer une stratégie nationale pour la sensibilisation en matière de gestion des déchets, a-t-on appris samedi auprès de l'AND.

Ce sondage vise à prendre connaissance du comportement du citoyen algérien concernant la consommation du pain, l'utilisation des sacs en plastique, le

tri sélectif et la réduction de la production des déchets et ce dans le cadre d'une étude globale que s'attèle à réaliser l'AND, selon les explications fournies par la responsable de la communication de l'AND, Mme Sarah Tazzerout.

Destiné au grand public, ce sondage, lancé sur le site électronique mis en place par l'AND, permettra de prendre connaissance des grandes orientations sur les comportements du citoyen et d'élaborer une stratégie nationale efficace pour la sensibilisation dans ce domaine.

Selon les données de l'AND, le citoyen algérien produit une moyenne variant entre 290 et 300 kg de déchets ménagers annuellement, dont 54% de déchets organiques pouvant être transformés en engrais.

LAND appelle à la transformation de ces déchets en engrais organique, notamment à travers le processus de fabrication du compost individuel, à même de permettre la réduction des émissions de carbone et l'atténuation des dommages causés par les déchets à l'environnement.

Mines

Arkab évoque une «mafia de l'or»

Pour le ministre des Mines, Mohamed Arkab, l'objectif recherché par la délivrance des autorisations de prospection d'or en Algérie est l'intégration du plus grand nombre de jeunes qui portent l'ambition de créer des micro-entreprises dans le domaine.

**Houari Barti**

Invité du Forum du journal 'Echaâb', hier, le ministre a indiqué que l'implication des jeunes dans le domaine s'inscrit également, dans le cadre d'une lutte progressive visant à mettre définitivement fin à l'exploitation illégale de cette richesse par ceux qu'il a qualifiés de « mafia de l'or ». Concernant les conditions de travail des jeunes dans ce domaine, M. Mohamed Arkab a insisté sur le respect de l'Environnement en soulignant que « nous avons axé sur l'importance du respect de l'environnement et l'interdiction formelle de l'utilisation de produits chimiques ainsi que tout abus dans l'utilisation d'outils mécaniques, privilégiant les méthodes artisanales ».

Par ailleurs, le ministre des Mines a indiqué que les réserves nationales d'or de l'Algérie sont estimées à 124 tonnes, ce qui exige la mise en place d'un plan clair pour leur exploitation de la part des jeunes ayant reçu, dernièrement, des autorisations d'exploitation.

M. Arkab a expliqué, en outre, que ces réserves aurifères sont localisées entre Tamanrasset (128 champs) et Illizi (90 champs), signalant au passage que chaque champ sera exploité.

té par une seule entreprise créée à cet effet et qui sera composée d'au moins 9 personnes. Dans le même contexte, le ministre a souligné que la production aurifère de l'Algérie reste très faible avec une production d'à peine 58 kg d'or dans le champ « Ems Missa », et nous visons à atteindre une production de 250 kg à travers la mise en place d'un plan spécifique nous permettant d'atteindre cet objectif.

S'agissant des études relatives au projet de « Oued Amizour », pour la production du plomb et du zinc, le ministre a affirmé qu'elles sont toujours en cours et qu'elles n'ont pas été interrompues en 2011 comme on l'a laissé dire ».

Le ministre a indiqué, en outre que ses services disposent de données qui exigent l'implication des Universités algériennes dans les grands projets du secteur des Mines, prévus à l'avenir ». Dans ce contexte, il a annoncé la signature d'une convention-cadre avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour faire bénéficier son secteur des structures et laboratoires universitaires à l'échelle nationale, permettant ainsi un véritable encadrement et accompagnement pour ses cadres.

Tebboune reçoit Bengrina, Belaid et Sofiane Djilali

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier au siège de la Présidence de la République, le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid,

et le président de Jil Jadid, Sofiane Djilali.

Pour rappel, Tebboune a regagné vendredi le pays, après un séjour en Allemagne où il a subi une intervention chirurgicale réussie sur le pied droit.

**Durant le mois de janvier
Le pétrole algérien augmente de plus de 5 dollars**

Les cours du Sahara Blend, le brut de référence algérien, ont augmenté de 5,09 dollars en janvier dernier, soit une hausse de 10,2% par rapport à décembre, soutenus notamment par l'optimisme quant à la reprise de la demande mondiale et les efforts des pays de l'Opep+ visant à limiter la production pétrolière afin de stabiliser le marché.

Selon les chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), publiés dans son dernier rapport mensuel, les cours du brut algérien ont atteint 55,08 dollars le baril en janvier 2021, contre 49,99 dollars en décembre 2020.

Cette hausse a permis de placer le Sahara Blend à la 2ème position parmi les bruts les plus chers du panier de l'Opep en mois de janvier, après l'Angola Girassol (55, 84 dollars/baril), alors qu'il occupait la 3ème place en décembre dernier.

Le prix du pétrole algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

Cette progression intervient dans un contexte de hausse générale des prix du brut, en raison de l'amélioration des fondamentaux du marché, avec notamment les perspectives d'un resserrement de l'offre de brut, la tendance à la baisse des stocks mondiaux de pétrole, et l'optimisme quant à la reprise de la demande de pétrole alors que les pays du monde approuvent de plus en plus les vaccins antiCovid et commencent les campagnes de vaccination», explique le rapport.

La confiance du marché s'est



encore « renforcée » par les données montrant un niveau de conformité « élevé », en mois de décembre 2020, aux quotas fixés dans le cadre de l'accord de baisse de l'Opep+ et par la décision unilatérale de l'Arabie saoudite d'ajuster volontairement sa production à la baisse de 1 millions de baril/jour supplémentaire en février et mars, note la même source.

Le rapport fait remarquer dans ce contexte que le panier de l'Opep avait atteint en janvier son plus haut niveau depuis mars 2020, en hausse de 5,21 dollars (+10,6%) pour s'établir à une moyenne de 54,38 dollars le baril.

Concernant la production algérienne, le rapport de l'Opep indique qu'elle a atteint 874.000 barils par jours en janvier 2021, contre 863.000 barils en décembre 2020 (+11.000 barils). La production moyenne de l'Algérie avait baissé en 2020 pour s'établir à 899.000 barils par jours contre 1.023 million de barils par jour en 2019.

Pour ce qui est de la demande mondiale de pétrole, l'Opep esti-

me que celle-ci « devrait désormais augmenter de 5,8 millions de barils par jour (mbj). Les prévisions de l'Opep sont ainsi révisées à la baisse d'environ 0,1 mbj par rapport à celles du mois dernier, pour s'établir en moyenne à 96,1 mbj.

Par ailleurs, l'Opep souligne que des évolutions positives sur le front économique, soutenues par des programmes de relance massifs, devraient encourager la demande dans divers secteurs au second semestre de l'année 2021.

S'agissant de l'approvisionnement mondial en pétrole, les prévisions de croissance de l'offre hors Opep en 2021 ont été révisées à la baisse d'environ 0,2 mbj. La production des pays non membres progressera ainsi de 0,7 mbj, pour atteindre en moyenne 63,3 mbj.

Le rapport indique également que les bruts de l'Opep en 2021 seront plus demandés que prévu. La croissance de cette demande a été révisée à la hausse de 0,3 mbj par rapport au mois précédent pour s'établir à 27,5 mbj.

Raïna Raïkoum
Hatem youcef

A u Royaume-Uni, royaume du libéralisme économique où les boutiques de prêt sur gage ont pignon sur rue, les repas sont gratuitement offerts aux écoliers issus des couches défavorisées durant la période scolaire et c'est aussi le cas pendant les vacances durant cette période de pandémie grâce à l'énorme travail de sensibilisation fait par Marcus Rashford, la star de Manchester United qui a pris sur lui d'user de sa notoriété pour prendre contact avec le 10 Downing Street afin de trouver une solution à cet épique problème. Boris Johnson appela le jeune footballeur pour lui annoncer le déblocage de fonds à cet effet. La reine Elisabeth II n'a pas été insensible à l'engagement de Rashford qui a été ainsi couronné par la médaille MBE (Member of the British Empire) pour son combat en faveur des enfants démunis. En France, c'est aussi une star de football, un champion du monde 2018 qui a fait parler de lui non pas pour avoir claqué la porte du Barça qu'il avait rejoint en provenance de l'Athletico Madrid où il avait réussi à devenir meilleur joueur de la Liga en 2016, mais pour un acte pas du tout habituel. Antoine Griezmann ne s'est pas non plus converti à l'islam et n'alla donc pas faire son pèlerinage à La Mecque d'où il aurait posté un selfie avec la Kaaba en arrière-plan comme il est d'usage chez beaucoup de joueurs traditionnellement musulmans, mais il s'est fait remarquablement remarquer dans l'Hexagone surtout en se rendant responsable d'un « acte politiquement rarissime » selon le mot du grand quotidien sportif L'Equipe. Ambassadeur du géant de la téléphonie chinoise depuis 2017, Griezmann a déclaré mettre fin immédiatement à son partenariat avec Huawei « suite aux forts soup-

çons selon lesquels l'entreprise aurait contribué au développement d'une « alerte ouïghours grâce à un logiciel de reconnaissance faciale », lit-on dans une dépêche de l'AFP. Mesut Özil avait, lui aussi, pris fait et cause pour

la minorité ouïghour en décembre 2019. Il en résulta l'annulation de plusieurs matches initialement programmés par Arsenal sur les terres chinoises. D'aucuns y voient une guerre technologique où l'humanisme des joueurs est mis à profit pour gagner des batailles et faire perdre des parts de marché énormes au rival chinois qui menace sérieusement la suprématie occidentale en Occident même. Le geste de Sonny Bill Williams ne s'inscrit probablement pas dans cette logique de guerre, mais relève aussi du capitalisme et son emprise sur les sports à travers notamment la publicité et le sponsorship. Le grandissime rugbyman néo-zélandais s'est battu hors des terrains aussi férolement qu'il le fait sur la pelouse pour jouer avec une tenue où ne figure pas l'estampille de banques, de produits alcooliques et de sociétés de jeu. Il a pu arracher une clause stipulant son droit de refuser de porter sur son maillot des logos de compagnies en rapport avec la finance, le tabac ou toute autre pratique contraire à sa foi musulmane qu'il défend au prix de sa propre carrière au sein d'une société pas du tout acquise aux principes de l'islam. « Mon objection à porter des vêtements vantant les banques, l'alcool et les sociétés de jeu est au centre de ma croyance religieuse, et il est important pour moi d'avoir eu cette exemption », avait-il affirmé en 2017. Rashford, Griezmann, Özil, Williams et bien d'autres sportifs représentent le sport de haut niveau que les enfants du monde entier gagneraient à émuler.

Ecole supérieure de la Sécurité sociale Le ministre du Travail rassure

M. Aziza

L'impact économique et financier de la pandémie de la Covid-19 a, à priori, brouillé les cartes, notamment dans le secteur de l'emploi. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâboub a promis, hier, de répondre positivement à la préoccupation majeure de la 5^e promotion de l'Ecole supérieure de la Sécurité sociale (ESSS). Les concernés réclament un contrat de recrutement «d'offre» dans les différentes caisses d'assurance sociale relevant du secteur.

Intervenant hier, en marge de la cérémonie de sortie de la 5^e promotion, au titre de l'année 2019-2020 de l'ESSS, le ministre du Travail a invité les 89 diplômés de l'Ecole à désigner deux délégués

pour pouvoir discuter avec lui en personne pour répondre à leurs préoccupations. «Vous aurez des réponses positives», dit-il dans la foulée devant l'assistance.

Nous nous sommes rapprochés des étudiants et ces derniers ont affirmé qu'ils attendent avec impatience, et ce depuis cinq mois, la signature des contrats de recrutement. «Les promotions précédentes ont été recrutées directement, pourquoi ce n'est pas le cas pour notre promo?», s'est interrogée une étudiante.

Un autre étudiant enchaîne : «ils nous demandent de patienter en avançant le contexte de crise sanitaire, la crise économique, mais je pense que cette école spécialisée forme des étudiants qui ont terminé leur cursus universitaire sur la base de concours selon les besoins

du secteur de la Sécurité sociale».

A noter que l'Ecole a pour principale mission d'assurer des formations supérieures dans le domaine de la protection sociale, garantir des formations continues au profit des cadres des secteurs privé et public, accomplir des études et des recherches liées au domaine de la Sécurité sociale, outre l'organisation de conférences et de manifestations scientifiques dans ce domaine. Une école qui a aussi été ouverte aux étudiants étrangers.

LESSS donne la possibilité aux étudiants d'obtenir un Master dans quatre spécialités de formation supérieure relatives au domaine de la protection sociale, notamment la spécialité juridique, la gestion stratégique et la gestion des systèmes informatiques.

Ports de pêche

Projet d'acquisition de 7 élévateurs à bateaux de grand tonnage

La Société de gestion des ports de pêche et de plaisance (SGPP) compte acquérir sept (7) élévateurs à bateaux de grand tonnage produits par l'Entreprise Nationale des Matériels de Travaux Publics (ENMTP), avec laquelle des discussions sont en cours, a indiqué son président directeur général, Mohamed Tayeb Abboud. Le Pdg de cette filiale du Groupe SERPORT a révélé, lors d'un entretien accordé à l'APS, que ce projet «inédit» en Algérie sera «lancé avant la fin de l'année» et servira à la mise à sec des grandes embarcations de pêche pour les travaux de maintenance et de réparation navale.

Ajoutant que le projet, qui représente un investissement de près de 1,3 milliard DA, permettra d'économiser 6 millions d'euros, soit le coût des sept élévateurs en devises, en plus de près de 30 millions d'euros par an en évitant d'envoyer les embarcations à l'étranger pour être réparées.

Ces élévateurs peuvent soulever entre 150 et 250 tonnes et seront installés dans les ports de Skikda, Bejaïa, Chlef, Mostaganem, Aïn Témouchent, El Tarf et Tlemcen, selon le même responsable.

En plus de ces élévateurs, le Groupe Serport a fait don à sa filiale d'équipements de manutention, composé de grues mobiles et de chariots élévateurs pour la manutention des embarcations et des moteurs à l'intérieur des ports.

La SGPP compte, en outre, construire 140 garages, pour un budget de 300 millions DA, qu'elle mettra en location par adjudication au profit des professionnels dans le domaine de la maintenance «basique» des bateaux, a souligné le responsable, soulignant que la demande est «forte» avec déjà 13 garages prêts à être loués à Beni Saf.

M. Abboud a ajouté que 18 stations d'avitaillage en carburant et en lubrifiants seront réalisées avec une enveloppe de 288 millions DA en partenariat avec Naftal, indiquant que la signature du contrat y afférent «est prévue dans quelques semaines».

Ce contrat prévoit la gestion de ces stations par Naftal qui se chargera, par ailleurs, de la récupération des huiles usagers, a-t-il détaillé, précisant que la SGPP met-

tra le maximum de bacs de récupération des huiles au niveau des ports pour multiplier les points de collectes, dans le but de préserver l'environnement.

L'autre service d'accompagnement qu'assurera la SGPP aux pêcheurs consiste à dix (10) fabriques à glace pour un budget total de 70 millions DA, dont deux sont déjà «opérationnelles» au niveau du port de Salamandre à Mostaganem et Ténès à Chlef, a avancé le Pdg de la société.

Ajoutant qu'elles fonctionneront 24h/24h et seront exploitées par le personnel de la SGPP pour «offrir une meilleure proximité avec les utilisateurs ainsi que des prix concurrentiels».

Tous ces projets s'inscrivent, selon lui, dans le cadre de la politique du Groupe Serport qui repose sur l'implication des entreprises économiques nationales, la rationalisation de l'utilisation des devises en plus d'offrir une valeur ajoutée et de créer des emplois, avec plus de 1100 emplois directs et indirects pour l'ensemble de ces projets.

3 MILLIARDS DA POUR L'OPTIMISATION DES PORTS DE PÊCHE ET DE PLAISANCE

Mohamed Tayeb Abboud a par ailleurs indiqué qu'un programme d'optimisation des ports de pêche et de plaisance existants, d'un montant global de 3 milliards DA, a été lancé par la Société de gestion des ports de pêche et de plaisance (SGPP).

Ce programme englobe trois (03) projets qui créeront près de 8.550 emplois directs et indirects, a précisé le responsable à l'APS, énumérant l'aménagement de cinq (5) marinas, la création de garages à niveaux pour bateaux et la réalisation d'appontements (quais) flottants.

Les nouvelles marinas seront implantées en fonction des projets des futures Zones d'extension touristiques (ZET), a expliqué M. Abboud annonçant qu'elles prévoient des places pour les bateaux étrangers. Elles seront localisées, a-t-il précisé, dans les ports de Stora (Skikda), El Aouana (Jijel), Tala Guilef (Bejaïa), Oran et Marsa Ben

M'hidi (Tlemcen). Ce projet de 1,4 milliard DA transformera les ports en «lieux de détente» et les rendra «plus attractifs», a estimé le Pdg de la SGPP, soulignant leur aménagement avec des locaux commerciaux, des établissements de restauration, des boutiques d'artisanat, des clubs nautiques et des ateliers de maintenance de jet-ski et de bateaux de plaisance.

Cette société projette, en outre, d'installer 18 modules de garages à bateaux à 3 niveaux, d'une capacité globale de 1080 places pour un coût de 540 millions DA, selon la même source qui souligne que le premier module sera réceptionné en mois de juin prochain à Bouzedjar (Aïn Témouchent).

Les ports de Tipaza, Boudis (Jijel), Honaine (Tlemcen), Salamandre (Mostaganem), El Marsa (Skikda) et l'ancien port d'El Kala abriteront les autres modules qui seront lancés une fois le projet témoin (Bouzedjar) livré.

S'agissant des appontements flottants, M. Abboud a fait savoir que ce projet a été mûri par la SGPP qui a préféré de réaliser localement à moindre coût,

au lieu de l'acquérir de l'étranger à 25 millions d'euros.

Le responsable a détaillé que les 9600m linéaires offriront 400 appontements flottants,

permettant de gagner jusqu'à 6000 places supplémentaires,

soit l'équivalent de six (6) ports conventionnels qui auraient été facturés à 50 milliards DA,

alors que la société algérienne réalisera ce projet pour un (1) milliard de DA seulement.

Il a souligné qu'une filiale de Sonelgaz, leader dans le domaine de l'acier galvanisé résistant à l'eau et à l'air marin, réalisera ce projet et le livrera en deux phases: 200 appontements au 1^{er} trimestre 2021 et le reste programmé pour la fin de l'année.

M. Abboud a mis l'accent sur le fait que l'ensemble de ces projets s'inscrit dans la feuille de route élaborée par le ministère des Transports et validée par le Gouvernement, à travers le Schéma directeur de développement des ports, mis en œuvre par la SGPP, en sa qualité de filiale du Groupe SERPORT, avec une projection sur 20 à 30 ans.

Mali L'accord d'Alger, le seul gage de paix et de stabilité

L'accord de paix au Mali, issu du processus d'Alger, est le seul gage pour un retour de paix définitive et de stabilité dans le pays, et c'est aussi le seul instrument de réconciliation pouvant permettre le retour de l'administration malienne et des services sociaux de base et le redéploiement de l'armée réconciliée à Kidal, a déclaré le porte-parole de la coordination des mouvements de l'Azawad (CMA).

S'exprimant hier à la radio Algérie internationale (RAI), au lendemain de la 42^e session du Comité de suivi de l'accord (CSA) tenue à Kidal, Mohamed Elmaouloud Ramadane a indiqué que «sans l'accord d'Alger, il y aura pas de la paix. C'est le seul gage de paix définitive et de stabilité, et c'est aussi le seul instrument de réconciliation pouvant permettre le retour de l'administration malienne et des services sociaux de base et le redéploiement de l'armée réconciliée dans la ville de Kidal».

«Sans son application, je vois mal la paix revenir au Mali», a-t-il insisté. Pour lui, la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, signé à Bamako en 2015, était «un défi pour les mouvements signataires et l'opinion nationale». Il s'agit, selon lui, d'une étape importante dans le processus de paix», car, dit-il, «beaucoup de gens disait que rien ne pourrait se tenir à Kidal qui échappait, selon ces mêmes gens, au contrôle de l'Etat malien».

«Mais, la réunion de Kidal, a vaincu tous les pronostics», a soutenu M. Mohamed Elmaouloud. «La Minusma, la médiation internationale, le gouvernement malien, les pays voisins... Tout le monde y était», a affirmé le porte-parole qui s'est réjoui du bon déroulement de l'événement. «Cela va beaucoup aider dans la mise en œuvre de l'accord, qui n'a que trop tardé en raison», explique-t-il, «des tergiversations des autorités déchues».

Les participants à la 42^e session du CSA, 5^e dans un format de haut niveau, à Kidal, ont réaffirmé la pertinence de l'accord d'Alger en tant que «cadre idoine pour restaurer durablement la paix et consolider la réconciliation au Mali», encourageant la partie malienne à continuer à privilégier la voie du dialogue.

Présidée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukabou, la réunion qui a été tenue jeudi pour la première fois dans la ville de Kidal au nord du Mali depuis la signature de l'accord, a vu une participation «forte et de qualité» tant du côté malien que du côté de la médiation internationale, a fait observer le Comité de suivi dans son communiqué final.

Ils ont, à cet égard, appelé tous les acteurs maliens à «saisir la courte période de transition actuelle pour réussir la bataille qu'il mène pour la paix, la sécurité et le développement dans leur pays», les encourageant à «continuer à privilégier la voie du dialogue et du ren-

forcement de la confiance, du sens de responsabilité et de l'esprit de compréhension et du compromis et de s'abstenir de toute initiative non concertée susceptible de miner le climat de confiance qui règne en son sein».

Dans ce sens, la communauté internationale a également été exhortée à «poursuivre son accompagnement crucial au Mali durant cette phase de transition pour qu'il puisse mener le processus de paix à bon port, au bénéfice du Mali et des Etats de la région».

Par ailleurs, les participants ont souligné l'importance de cette rencontre pour continuer à progresser sur les quatre volets de l'Accord de façon à permettre aux populations d'engager, de manière effective, les dividendes tant attendus de leur engagement dans le processus de paix.

Se félicitant de la dynamique de confiance qui règne actuellement au sein de la partie malienne qui lui a permis, entre autres, de finaliser une feuille de route actualisée pour diligenter la mise en œuvre de l'Accord pendant la période de transition, les représentants ont «engagé toutes les parties prenantes à œuvrer, avec vigueur et de bonne foi, à l'opérationnalisation des actions retenues dans la feuille de route aux échéances arrêtées».

Ils ont, en outre, convenu de n'épargner aucun effort pour parvenir, en particulier, «à une clôture, à brève échéance, de toutes les actions en cours notamment celles concernant l'opérationnalisation des unités de l'Armée reconstituée déjà déployées, le bataillon de l'armée reconstituée de Kidal conformément à la décision de la Commission Technique de Sécurité (CTS), le lancement de nouvelles phases du DDR, le déploiement de la police territoriale, le retour de l'administration et des services sociaux de base, le lancement des projets pilotes de développement éligibles au financement dans le cadre du Fonds du Développement Durable et l'élargissement de la participation de la femme dans les différents mécanismes de l'Accord.

Enfin, les participants ont saisi l'occasion pour saluer la visite gouvernementale effectuée en janvier dernier à Kidal, se réjouissant par la même, des annonces de soutien faites notamment par l'Algérie d'octroyer une nouvelle aide alimentaire et produits pharmaceutiques, réhabiliter au moins une école dans la ville de Kidal et d'augmenter le nombre de bourses d'études, en particulier dans le domaine de la formation professionnelle, pour les demandeurs issus des régions du nord du Mali.

Cette réunion intervient à quelques jours de la tenue du sommet du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad), prévu les 15 et 16 février courant, à N'Djamena (Tchad) et au cours duquel il sera question de la présence militaire française dans la région.

Sahel

Paris veut que ses alliés assument le relais militaire

Cinq pays du Sahel et la France se réunissent en sommet ce lundi au Tchad pour faire le point sur la lutte antijihadiste dans la région, où Paris voudrait voir ses alliés assumer le relais militaire, mais aussi politique, pour réduire un engagement vieux de huit ans.

Les présidents du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad) sont annoncés présents à N'Djamena tandis que le français Emmanuel Macron participera en visioconférence, comme le président du Conseil européen Charles Michel, à cause du coronavirus.

Le sommet de deux jours associant le G5 Sahel, la France et d'autres

partenaires internationaux a lieu un an après celui de Pau (Sud-Ouest de la France) qui, devant la menace d'une rupture sous les coups de bûtoir djihadistes, avait débouché sur un renforcement militaire dans la zone dites des "trois frontières" (Mali, Niger et Burkina) et l'envoi de 600 soldats français supplémentaires, les faisant passer de 4.500 à 5.100. En dépit des succès tactiques revendiqués, le tableau demeure très sombre. Plus de huit ans après le début dans le Nord du Mali d'une crise sécuritaire qui continue à étendre ses métastases à la sous-région, quasiment pas un jour ne passe dans les trois principaux pays affligés sans

une attaque contre ce qui reste de représentation de l'Etat, l'explosion d'une mine artisanale ou des attaques contre les civils. Ceux-ci sont les principales victimes du conflit. La barre des deux millions de déplacés a été franchie en janvier. Un an après Pau et le temps du "sursaut militaire", doit venir à N'Djamena celui du "sursaut diplomatique, politique et du développement", dit le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian. L'armée française revendique d'avoir sérieusement affaibli l'organisation Etat islamique (EI/Daech) et tué plusieurs chefs d'Al-Qaïda au Maghreb islamique

(Aqmi). Le nombre d'attaques de camps militaires a baissé en 2020. Mais les deux principales nébuleuses djihadistes restent très actives.

«AJUSTEMENT» EN VUE

Et Paris, confronté chez lui aux interrogations croissantes sur un engagement antijihadiste financièrement et humainement coûteux (50 soldats tués depuis 2013), convient que le remède ne peut être seulement militaire et que trop peu a encore été fait par ses partenaires sahariens sur le front politique, par exemple au Mali pour appliquer un accord de paix signé avec l'ex-révolution du Nord ou pour faire revenir les instituteurs et les médecins dans les localités qu'ils ont désertées.

"Le passé l'a démontré": si les opérations militaires ont pu "freiner ici et là" l'expansion des groupes djihadistes, le directeur Sahel du think-tank International Crisis Group (ICG) Jean-Hervé Jezequel souligne qu'ils "sont capables de faire le dos rond, contourner le dispositif et continuer" comme avant.

La France ne cache pas sa volonté de réduire la voilure. Elle va "ajuster (son) effort", assurait en janvier M. Macron. Mais Paris semble hésiter à couper immédiatement dans ses effectifs. Paris privilégie deux axes pour alléger son empreinte: l'"internationalisation", incarnée par le nouveau groupement de forces spéciales Takuba, auquel participent plusieurs dizaines d'Estoniens, de

Tchèques et de Suédois, et la "sahéliisation", c'est-à-dire le passage du témoin aux armées nationales qu'elle forme avec l'Union européenne.

Celles-ci, sous-entraînées et sous-équipées, restent vulnérables. Au Burkina, les soldats ne sortent plus guère des bases quand ils ne les ont pas quittées. Politiquement, Paris martèle qu'il est temps d'embrayer sur l'espace ouvert par les réussites militaires des derniers mois et de réinstaller l'Etat là où il est aujourd'hui absent.

Une gageure qui n'est inscrite ni dans l'ADN de l'intervention française ni dans celle des Etats sahariens actuels, pense Mamadou Konaté, ancien ministre malien de la Justice, pour qui ce sommet sera "aussi inopportun que les précédents et les suivants" si une "nouvelle doctrine plus claire et plus en lien avec l'environnement réel" n'est pas élaborée.

Au Mali, épicentre de la crise, les militaires - qui gardent la mainmise sur les autorités de transition installées après le putsch d'août 2020 - reprennent à leur compte la nécessité d'un dialogue avec les chefs djihadistes maliens Iyad Ag Ghaly et Amadou Koufa.

Une hypothèse officiellement exclue par Paris. Au contraire, le sommet de N'Djamena pourrait "acter l'effort ciblé sur la haute hiérarchie" du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, alliance djihadiste affiliée à Al-Qaïda, hiérarchie dont les deux hommes sont les principales têtes, explique l'Elysée.

Les Rohingyas de Birmanie s'inquiètent du retour des militaires

Les Rohingyas de Birmanie, marqués par des années de conflit et d'errance, s'inquiètent du retour du régime militaire, redoutant de nouvelles violences dans leur région d'origine, l'Etat Rakhine, où d'autres communautés ont apporté leur soutien au nouveau régime. Une grande partie de cette minorité musulmane apatride longtemps persécutée a passé des années dans des camps de déplacés surpeuplés, sans liberté de mouvement ni accès aux soins, vivant dans des conditions qualifiées d'"apartheid" par les défenseurs des droits.

Ils restent marqués par la répression militaire de 2017 qui a vu des villages entiers rasés et quelque 750.000 Rohingyas fuir les exactions, viols et exécutions extrajudiciaires pour se réfugier au Bangladesh. "Avec un gouvernement démocratique, nous avions un petit espoir de pouvoir rentrer chez nous", dit un Rohingya de 27 ans, sous couvert de l'anonymat, dans un camp près de Sittwe, la capitale de l'Etat Rakhine. "Mais maintenant, c'est certain que nous ne pourrons pas rentrer", ajoute-t-il.

La Birmanie a été traînée devant la Cour internationale de Justice, accusée de génocide lors des violences commises en 2017 dans l'Etat Rakhine, où vivait la majorité des Rohingyas de Birmanie avant leur exode. Le chef de l'armée, Min Aung Hlaing, qui dirige la junte depuis le coup d'Etat, a à plusieurs reprises affirmé que la répression avait été nécessaire pour mettre fin à l'insurrection dans l'Etat Rakhine. "Il y a un vrai risque que (ce régime) mène à de nouvelles violences au Rakhine", estime Tun Khin, président de l'ONG britannique Burma Rohingya Organisation. Après avoir pris le pouvoir, la junte a promis de respecter les plans de rapatriement des réfugiés du Bangladesh, restés lettre morte depuis des années.

Mais "personne ne croit un mot de ce qu'ils disent", assure Tun Khin. Renversée la semaine par le coup d'Etat, Aung San Suu Kyi, cheffe de facto du gouvernement lors de la répression de 2017, avait défendu l'armée birmane lors d'auditions devant la Cour internationale de justice en 2019 sur les accusations de génocide.

Pourtant, au-delà de la frontière, au Bangladesh, des réfugiés Rohingyas ont envoyé des messages de soutien aux manifestants qui dé-



fient quotidiennement la junte, appelant au retour d'Aung San Suu Kyi. Certains ont posté sur les réseaux sociaux des photos sur lesquelles ils font le salut à trois doigts, devenu le symbole de la résistance au régime militaire.

«CETTE FOIS, CE SERA DIFFÉRENT»

L'Etat Rakhine, où vivent la minorité Rohingya et une large majorité bouddhiste, est secoué par un conflit depuis des décennies. Ces dernières années, l'armée y a combattu les insurgés de l'armée Arakan, qui lutte pour une plus grande autonomie pour la population bouddhiste, dite Rakhine. Mais quelques jours après le coup, la junte a mis fin à 19 mois de coupure d'internet et a réaffirmé son engagement à un cessez-le-feu avec le groupe rebelle. Le régime a également annoncé qu'un membre d'un parti nationaliste Rakhine ferait

son entrée au gouvernement. Il a également été libéré, dans le cadre d'une amnistie collective, l'ancien chef de parti nationaliste Aye Maung, incarcéré par le gouvernement d'Aung San Suu Kyi en 2019, après un discours suivi d'émeutes meurtrières. Certains dans la région estiment qu'une alliance avec les militaires leur donnera l'occasion d'obtenir une plus grande autonomie pour le Rakhine. "Cette fois, une administration militaire, ça va être différent", assure un habitant de Minbya, Myo Kyaw Aung, pour qui la force du parti national Arakan (ANP) et de l'armée Arakan a donné à la communauté d'ethnie Rakhine un plus grand poids dans les négociations.

D'autres pourtant partagent l'appréhension des Rohingyas à l'idée d'un retour du régime militaire, même si les dix ans d'expérience démocratique sous la direction d'Aung San Suu Kyi n'ont guère amélioré les conditions de vie

sur place. Tun Maung, qui vit au cœur de ce qui fut il y a plusieurs siècles un royaume dirigé par des monarques Rakhines, se souvient encore d'être caché dans un puits pour échapper aux tirs sous le dernier régime militaire. "J'ai vécu à la fois sous la dictature militaire et sous le gouvernement civil... Je sais la différence", affirme le sexagénaire, qui a souhaité être identifié par un pseudonyme.

"Nous ne pouvons pas accepter de vivre à nouveau sous un régime militaire", dit-il. Il se souvient comment les gens dans son village ont été forcés par des soldats à travailler gratuitement, en pavant des routes ou construisant des baraquements militaires. Les familles d'ethnie Rakhine qui refusaient s'exposaient à des intimidations, parfois à des amendes. "Je les méprise profondément", dit-il à l'AFP. "Je préfère choisir quelqu'un qui me battra deux fois plutôt que quelqu'un qui me battra cinq fois."

L'échec des républiques postcoloniales

Par Arezki Derguini

Suite et fin

Des libertés individuelles qui ne se diffusent pas divisent la société en milieux séparés qui peuvent alors s'éloigner les uns des autres. Les libertés se complètent et se limitent. Pour faire avancer les libertés comme habitudes collectives, les libertés individuelles doivent progresser et se limiter. Pour marier tous les adultes d'un village, d'une 'achira, d'un quartier, par exemple, on limitait les coûts du mariage, on épargnait collectivement pour que tous puissent se marier. Pour que des libertés concernent tout le monde, soient sociales, les libertés collectives doivent se limiter. Pour rester une société solidaire, l'épargne des riches ne doit pas aller entièrement à la consommation des riches, elle doit d'abord être investie dans la consommation de tous, ensuite dans la consommation privée. Sans liberté, la société ne respire plus, sans égalité, elle se disjoint. Limiter la progression verticale de la liberté, de l'innovation (liberté proprement dite), pour leur permettre de se diffuser horizontalement (égalité proprement dite), limiter leur diffusion horizontale pour leur permettre de progresser verticalement, deux mouvements qui doivent servir la progression des droits de l'ensemble social. Si nous consentons à une égale dignité, il nous faudra arbitrer sur la manière de progresser de chaque type de liberté en fonction des possibilités de progression réelles, mais il faudra veiller à ce qu'aucune ne puisse se détacher des autres.

Favoriser la diffusion des libertés individuelles, leur transformation en libertés collectives puis en libertés sociales : tel doit être le *plan du droit* qui n'est autre que celui de la rationalité en valeurs, celui du sens de l'honneur. La liberté individuelle doit pouvoir être à la fois imitée et limitée par la collectivité, une liberté collective doit pouvoir être imitée et limitée par les autres collectivités. Ainsi peuvent-elles alterner, se succéder et avancer de manière cohérente. Ainsi la « richesse » peut-elle « ruiseler ». L'innovation doit pouvoir s'exprimer, se diffuser et être partagée. Selon le contexte, une stratégie pourra articuler de manière différente progression de la différenciation, de la liberté et de l'égalité. Du point de vue des moteurs de la croissance, les exportations peuvent alterner avec la consommation. Les salariés seront compétitifs pour exporter, ils s'élèveront pour consommer. Ce que fait l'Allemagne avec son dialogue social et sa « codétermination », ce que se prépare à faire la Chine de manière autoritaire. Les propensions de la société à consommer, à épargner par exemple, doivent coller au contexte dans lequel peut se développer l'économie.

L'État de droit » écrasant les libertés collectives et individuelles ne leur a pas permis de se transformer en normes sociales, il a promu des libertés sociales et a monté une machine sociale de dissipation du capital naturel^[1] qui a accouché d'un capital privé difforme. Il a ensauvagé la société et ménagé des libertés individuelles et collectives à une minorité parasite. Les droits sociaux, des bienfaits en apparence, ont été de véritables poisons qui ont drogué la société. Le général Giap avait déjà désapprouvé le président Boumediene qui lui faisait visiter un village socialiste. Les paysans des riches terres du Nord n'ont pas appris à travailler la terre de nouvelles manières, on leur a appris à devenir des rentiers pour que des « fermiers » puissent avancer dans leur ombre et être « couverts ». Pas étonnant que Vietnam et Algérie divergent aujourd'hui.

Plutôt que d'opposer systématiquement les normes sociales, les libertés collectives aux libertés individuelles, les habitudes aux innovations, il faut les concilier dans un processus dynamique. La dynamique d'une société déroule une histoire où se succèdent innovations et habitudes. Les individus les opposent trop souvent, comme si les normes sociales pouvaient se recomposer d'elles-mêmes et que seules les innovations importaient, avec le sentiment que l'histoire était seulement faite d'innovations, abandonnant ainsi la fabrique des normes. Aussitôt que l'innovation est transformée par l'imitation com-

pétitive en routine, on pense à l'innovation suivante et oublie le travail d'assimilation sociale, de routinisation qui a été déployée. Cette croyance est fructueuse dans les sociétés où les routines sont affermies par des institutions, où la compétition transforme l'innovation en routine ; elle est ruineuse dans les sociétés déstructurées. Les habitudes d'une élite peuvent favoriser les bonnes ou les mauvaises innovations et les innovations d'un Etat peuvent stabiliser ou empêcher les habitudes sociales. On peut ici replacer la « destruction créatrice » de Schumpeter : l'entrepreneur détruit d'anciennes habitudes et en crée de nouvelles. Il innove et l'économie transforme l'innovation en routine, ainsi progresse-t-elle. Quand la société n'innove pas et que les temps changent, ses routines s'érodent. Dans la course pour la performance et la puissance, la société marchande de classes, poursuit indéfiniment la transformation et l'objectivation de ses innovations en routines, la mécanisation et l'automatisation de son activité. Elle pousse vers une surconsommation d'énergie, des crises écologiques (détruit le capital naturel) et des crises sociales (partage mal, concentre, les autres formes de capitaux : social, humain, physique et financier). Dans les sociétés postcoloniales, habitudes et innovations complotent toutes les deux contre la stabilité de la société. Elles ne se complètent pas, elles déstabilisent la société. Une crise de subsistance peut s'installer et devenir dramatique.

Avec le choc colonial, nous n'avons réussi à tenir à un système d'habitudes ni à en fabriquer un, parce que nous avons été incapables de tenir à nos habitudes et d'innover. Nos élites tenues hors du monde ou confortées ont été vaincues ou subjuguées. Notre réponse a longtemps été inadéquate. Quand leur environnement change, les habitudes ne peuvent pas être conservées si des innovations ne les transforment pas. Les habitudes pour subsister ont aussi besoin de l'innovation. Parce qu'innover c'est améliorer ses habitudes, celles avec lesquelles on s'oppose, l'on rompt ne doivent pas faire oublier celles qu'elles supposent, qui vont recevoir les nouvelles que l'on pose. Certaines innovations rompt le système d'habitudes (innovations dites disruptives) d'autres le renforcent pour servir d'appui à d'autres innovations. La société est comme une machine sociale. Ses habitudes sont comme ses mécanismes et ses innovations ce qui lui permet de garder prise sur un monde ouvert. Nous avons associé innovation et destruction, de part et d'autre, modernistes et traditionalistes. Table rase d'un côté et immobilisme de l'autre. Ils tiennent par un seul bout le processus de différenciation : conservation ou innovation. Nos richesses naturelles nous ont permis de subsister dans cette opposition binaire où ne peuvent pas se stabiliser, se concilier innovation et routine. La crise des habitudes et de l'innovation apparaît avec leur dissipation. La défaite de nos élites réside depuis longtemps dans le divorce entre innovation et conservation. Elles ont choisi l'une contre l'autre. Nous avons choisi des

Notes :

[1] Max Weber. De la domination. Paris. La Découverte. 2013

[2] Je parlerai indifféremment de capital symbolique selon P. Bourdieu, d'autorité au sens d'H. Arendt et de charisme au sens de Max Weber. La prédominance de la notion de capital symbolique renvoie à une dynamique de différenciation et d'accumulation des différentes formes du capital.

[3] « La reconnaissance du droit à l'autodétermination comme Droit de l'Homme par la communauté internationale encourage la décolonisation en Asie et en Afrique. Bien que cette idée ne fût pas nouvelle, l'esprit du temps s'était modifié, des élites nouvelles étaient apparues dans les pays colonisés et celles-ci, après la période de subjugation suivie par celle du complexe d'infériorité, cessent désormais de tolérer d'être gouvernées par l'étranger. » Gérard Chaliand. « Des guérillas au reflux de l'Occident ». Ed. Passés composés, Paris, 2020.

[4] Les modernistes continueront de penser sans le dire que la colonisation a été un bienfait pour les sociétés archaïques, elle les a arrachées de leur sommeil profond. Jusqu'à l'humaniste et non marxiste P. Bourdieu, qui dans son article la révolution dans la révolution compatit aux souffrances du peuple algérien, n'en laisse pas moins entendre le travail de civilisation de la guerre coloniale. Elle a révolutionné la société traditionnelle et l'a préparée à entrer dans la société moderne. <https://esprit.presse.fr/article/bourdieu-pierre/revolution-dans-la-revolution-16465>



promesses d'habitudes individuellement ou collectivement sécurisantes contre des habitudes collectives soutenables.

Pour une petite part, la société vivait dans la nostalgie de ses habitudes perdues. Pour une part plus jeune et plus large, elle était toute tournée vers l'idéal socialiste, pas encore vers la consommation, mais déjà vers la fonction publique, mais pas vers l'entreprise. Rares sont les milieux qui ont pu faire avec leurs habitudes, les confronter au monde, y tenir et les transformer.

On n'en voit pas les résultats. Beaucoup sont restés au ras du sol, ils profitent « mieux » de l'ouverture que les idéalistes. Nous avons laissé notre sens pratique de l'honneur en jachère, les mauvaises « herbes » se sont multipliées. Nos habitudes que nous n'avons pas travaillé et celles que nous avons adoptées sont sans autre continuité que négative. Nous nous sommes livrés à des habitudes « individuelles » et avons désapris à faire collectivement société.

En guise de conclusion, il faut redonner à la société et à son sens de l'honneur, la liberté de se donner les cadres sociaux qui peuvent lui permettre de rétablir la confiance en elle-même. Les cadres sociaux par lesquels et dans lesquels les individus s'accorderont « le droit d'avoir des droits ». Car sans confiance de la société en elle-même et en ses valeurs, la différenciation sociale ne peut être que chaotique. Chaos qui, en cas

[5] Sun Tzu, L'Art de la guerre.

[6] Le sociologue Max Weber (1864-1920) donne une définition toute religieuse de la domination charismatique qu'il tend trop à dissoier des autres types de domination. C'est « l'autorité fondée sur la grâce personnelle et extraordinaire d'un individu [...] elle se caractérise par le dévouement tout personnel des sujets à la cause d'un homme et par leur confiance en sa seule personne en tant qu'elle se singularise par des qualités prodigieuses, par l'héroïsme ou d'autres particularités exemplaires qui font le chef ». Pierre Bourdieu propose une définition tout objective et circulaire du capital symbolique : « J'appelle capital symbolique n'importe quelle espèce de capital (économique, culturel, scolaire ou social) lorsqu'elle est perçue selon des catégories de perception, des principes de vision et de division, des systèmes de classement, des schémas classificatoires, des schémas cognitifs, qui sont, au moins pour une part, le produit de l'incorporation des structures objectives du champ considéré, c'est-à-dire de la structure de la distribution du capital dans le champ considéré. »

[7] Le capital symbolique peut alors devenir tel que le définit P. Bourdieu, capital symbolique, autorité, de chaque forme de capital.

[8] La fuite en avant se poursuit, la prochaine victime sera le capital naturel de l'agriculture saharienne. Après le pétrole, le Sud va exporter son eau. On va se tourner aussi vers d'autres ressources minières, que les hydrocarbures ne déclassent plus.

CONSTANTINE

Les passages souterrains de la Place du 1er Novembre rouvriront en mars

Les passages souterrains pour piétons de la Place du 1er Novembre, au centre-ville de Constantine, ouvriront leurs portes avant la fin mars prochain après la vaste opération d'aménagement lancée suite à l'incendie qui a ravagé les lieux en 2015, a-t-on appris samedi des responsables de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette ville. Situés en contrebas de la Place du 1er Novembre (ex-La Brèche), les passages souterrains pour piétons ont fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation pour un investissement d'environ 800 millions de dinars, a-t-on fait savoir, affirmant que les

travaux "tirent à leur fin" et seront réceptionnés "dans le courant mars prochain". Faisant état de la "complexité" de l'opération de réhabilitation de cet espace "confiné en sous-sol", la même source a indiqué que l'évacuation des débris de l'incendie a "nécessité la mobilisation d'importants moyens d'intervention et a pris beaucoup de temps". Les travaux d'aménagement ont porté essentiellement sur le renouvellement des réseaux électriques et d'assainissement et le revêtement des façades, a souligné la même source, affirmant que cet espace sera doté, dans le cadre de ce chantier de réhabilitation, de camé-

ras de surveillance et d'un système d'alerte incendie. Selon la même source, les matériaux de revêtement de haute qualité ont été utilisés dans le cadre de cette opération réalisée dans le strict respect des mesures de sécurisation notamment en matière d'aération. A l'ouverture de ces passages souterrains pour piétons, des gardiens seront mobilisés pour assurer la sécurité sur les lieux, a relevé la même source. Pour rappel, une cinquantaine de locaux et une centaine de carreaux commerciaux avaient été ravagés par l'incendie déclaré en 2015 dans les passages souterrains pour piétons du centre-ville de Constantine.

AÏN DEFLA

Des conventions entre les agriculteurs, l'UDES et l'université d'Oran

Une opération visant la mise sur pied de 750 projets nationaux de recherche (PNR) se rapportant à des axes stratégiques de développement sera lancée au cours de l'année 2021, en coordination avec les compétences des universités et des centres de recherches nationaux, a annoncé à Khémis Miliana la directrice de l'agence thématique de recherche en sciences et technologie au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS). « Une opération visant la concrétisation de 750 PNR inhérents à la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et la santé sera lancée au cours de cette année en coordination avec les compétences des universités et des centres de recherches nationaux », a précisé Chader Samira en marge du 1^{er} meeting international du projet Watermed abrité par l'université Djilali Bou-nââma de Khémis Miliana.

Tout en observant que les 750 projets en question seront lancés à raison de 150 par année (50 projets pour chacun des axes cités antérieurement), elle a fait part de la disposition de son institution à contribuer à la réussite de l'opération. Elle a, dans ce contexte, fait état du lancement « prochain » d'un appel à des PNR permettant au secteur économique de faire partie de ses besoins, dont la satisfaction sera assurée par les compétences des universités et des centres de recher-

ches nationaux. « Le gouvernement ne lésine pas sur les moyens pour la concrétisation des trois axes prioritaires cités plus haut, affichant sa volonté à financer les projets s'y rapportant et à en assurer le suivi et l'évaluation », a-t-elle observé. Selon elle, cette démarche découle de la volonté de mobiliser les compétences scientifiques se trouvant à l'université et au sein des centres de recherches, afin qu'elles mettent leurs connaissances au service du monde de l'économie.

Tout en observant que les détails inhérents à l'opération seront expliqués par le décret qui sera publié « prochainement », elle a mis l'accent sur les critères qui doivent être pris en ligne de compte pour établir un projet donné. « Il va sans dire que le projet doit être motivé sur le plan socio-économique et qu'il réponde à un besoin bien déterminé », a-t-elle insisté.

Se félicitant que le système de la recherche scientifique ait connu de « grands » progrès en Algérie, le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Pr Nouredine Yassa, a, pour sa part, émis le souhait de voir cette dynamique se répercuter positivement sur les volets socio-économiques du pays. « Les laboratoires équipés de moyens ultramodernes, lesquels n'ont rien à envier à des laboratoires étrangers, ont permis au système de recherche de progresser », assurant que la tutelle s'emploie à améliorer certains aspects pour une

plus grande efficience de la recherche scientifique.

S'attardant sur le meeting du projet Watermed ayant pour thème « la smart technologie au service de l'agriculture », le recteur de l'université Djilali Bou-nââma de Khémis Miliana, Pr Hadj Aylem, a noté le rôle de l'irrigation intelligente recourant aux énergies renouvelables. « Financé par l'UE, le projet Watermed est basé sur l'utilisation et la gestion efficace des réserves en eau conventionnelles et non conventionnelles au moyen de technologies intelligentes appliquées pour améliorer la qualité et la sécurité de l'agriculture méditerranéenne dans les zones semi-arides », a-t-il rappelé. A la faveur du recours à la smart technologie, la compétitivité de l'agriculture algérienne ne peut qu'augmenter, a-t-il soutenu, mettant l'accent sur la nécessité de proposer des aides à la décision aux agriculteurs. « En agriculture, le rôle de la numérisation est de plus en plus présent », a-t-il fait remarquer, signalant que les défis à relever ont trait à la gestion de l'eau et à l'agriculture intelligente. Diverses communications ont été présentées au cours de cette rencontre, dont certaines en visioconférence à partir de l'université de Murcie (Espagne). A la fin du meeting, des conventions ont été signées entre des agriculteurs d'un côté, et l'Unité de Développement des Equipements Solaires (UDES) ainsi que l'université d'Oran, d'un autre côté.

MILA

Les associations et la conjoncture que traverse le pays

Le conseiller du président de la République chargé des associations religieuses, Aïssa Belakhdar, a affirmé, vendredi depuis Mila, que la conjoncture que traverse actuellement le pays « requiert l'attachement à tout ce qui est susceptible de consolider les constantes, l'identité et l'unité nationales pour faire face à toute menace provenant de l'étranger ». « L'Etat œuvre en cette conjoncture à lutter contre la corruption et à poursuivre le processus d'édification au service des citoyens », ce qui exige de « rejeter les attitudes et toutes influences religieuses, culturelles et politiques provenant de l'étranger », a indiqué M. Belakhdar lors d'une rencontre avec les associations et comités religieux locaux à Oued Seggane (Mila). Abondant dans le même

sens, il a souligné l'importance de la conjugaison de tous les efforts au service de l'Algérie, comme fut le cas durant la Guerre de libération en vue d'édifier l'Algérie nouvelle « dont les prémisses ont apparu après le Hirak qui a laissé place à un changement pacifique, cristallisé par l'élection du Président Abdelmadjid Tebboune ». Le conseiller du président de la République a appelé à fournir davantage d'efforts pour l'édification de l'Algérie nouvelle. « Dans l'Algérie nouvelle, il n'y a plus de place aux détracteurs, et tout un chacun est appelé à donner le meilleur de lui-même sous la bannière des institutions de la République », a-t-il indiqué valorisant les efforts des zaouïas en matière de formation et de diffusion des idées à même de renforcer l'appartenance à notre culture et identité,

fort rempart contre toute influence des conspirateurs ».

Lors de sa visite avec le wali de Mila, Abdelouahab Moulay, à la zaouïa de Cheikh El Hocine dans la commune de Sidi Khelifa (Mila), M. Belakhdar a salué le rôle de cette institution religieuse modérée dont ont émergé des personnalités religieuses et révolutionnaires et des hommes d'Etat. Il a également salué son apport en matière d'enseignement du Coran et dans le domaine caritatif à travers le développement de projets wakf pour perpétuer le legs des aïeux et inculquer les valeurs et les constantes nationales aux générations. Le conseiller a pris connaissance de l'histoire et du legs civilisationnel et religieux de la zaouïa de Cheikh El Hocine, ainsi que de sa contribution à la Révolution de libération nationale.

ALGER

Deux trafiquants de drogue arrêtés

Les services de la wilaya d'Alger ont procédé récemment à la saisie de plus de 53 kg de cannabis et l'arrestation de 7 individus, a indiqué vendredi un communiqué de ces services. Selon la même source, la police judiciaire de la circonscription administrative de Draria a saisi 53,5 kg de cannabis et arrêté deux individus impliqués dans une affaire d'acquisition de drogues pour trafic, transport, stockage et distri-

bution dans le cadre d'une bande criminelle organisée. Par ailleurs, la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs a mis hors d'état de nuire, dans le cadre de différentes opérations, une bande de malfaiteurs composée de 5 mis en cause pour vol et trafic de drogues ce qui a permis la récupération d'un montant de 8.590.000 DA et la saisie de 9 g de cannabis.

TIZI OUZOU

Les zones d'ombre en priorité

Les responsables locaux, élus et chefs de daïra, ont été instruits à l'effet de prioriser leurs besoins destinés à être pris en charge dans le cadre du programme des zones d'ombre, a-t-on appris vendredi du responsable local de la planification et du suivi budgétaire, Ali Koba. « Cette démarche vise à préparer les fiches techniques de ces projets destinés à être réalisés au titre de l'exercice 2021 pour pouvoir les budgétiser lors des séances d'arbitrage des plans communaux de développement (PCD) qui se tiendront incessamment » a-t-il souligné.

Le restant des projets inscrits dans le cadre de ce programme destiné à l'amélioration des conditions de vie des populations et dont les délais de réali-

sation ne dépassent pas les 2 à 3 mois, « seront pris en charge dans le cadre du programme tracé par la wilaya qui s'étale sur 3 années », a-t-il indiqué.

S'agissant des 19 communes de la wilaya n'ayant pas été inscrites à ce programme de zones d'ombres, M. Koba a souligné que « le développement local ne se limite pas au programme des zones d'ombre et elles bénéficient de projets avec d'autres sources de financement ». La wilaya de Tizi Ouzou a enregistré 402 projets à travers 48 communes dans le cadre du programme des zones d'ombre dont plus d'une centaine ont été réalisés et mis en service durant l'année écoulée, a par ailleurs rappelé le même responsable.

TÉBESSA

Saisie de 66 kg de kif, 3 mandats de dépôt



Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) du service de wilaya de la police judiciaire de la sûreté de

droguer dans plusieurs wilayas, a précisé la même source.

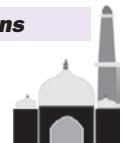
Une sourcière a été tendue aux membres de ce groupe, au nombre de quatre individus, interceptés à bord d'un véhicule avec en leur possession 66 kg de cannabis, a-t-on encore détaillé. Après parachevement des procédures judiciaires, un dossier pénal a été établi à l'encontre des mis en cause, présentés devant les instances judiciaires, a encore relevé le même document.

Trois des présumés coupables ont été placés sous mandat de dépôt alors que le quatrième a été placé sous contrôle judiciaire, a conclu la source.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

02 rajab 1442

El Fedjr 06h11	Dohr 13h02	Assar 16h03	Maghreb 18h31	Icha 19h50
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Social, AADL et LPA

Plus de 40.000 logements distribués en 2020

Dans le cadre des dispositions prises par la wilaya, pour la lutte contre l'habitat précaire, le wali d'Oran M. Messaoud Djari a indiqué l'attribution, l'an dernier, de 40.000 logements, dont 20.000 logements publics locatifs (LPL), 18.000 logements de type location-vente «AADL» et 1.200 logements promotionnels aidés (LPA).



D.B.

Le chef de l'exécutif qui s'exprimait à l'ouverture des travaux de la session ordinaire de l'APW a, en outre, indiqué que le recensement des habitations précaires, dont le nombre a atteint 693, en majorité situées dans la commune d'Oran, a été achevé et toutes ont été classées rouge par le Centre d'expertise et de diagnostic relevant de l'instance du Contrôle technique des constructions (CTC) pour prendre en charge leurs habitants, a-t-il indiqué, soulignant que 2 sous-comités, relevant de la daïra d'Oran ont été mis en place pour dénombrer les familles à reloger. A propos de relogement, la wilaya d'Oran s'apprête à distribuer un important quota durant cette année. A ce titre près de 40.000 logements, toutes formules confondues, en cours de réalisation dans la wi-

laya d'Oran, seront attribués à leurs bénéficiaires par étapes courant 2021, a annoncé, dernièrement le wali, Messaoud Djari. Faisant le point de la situation sur le développement dans la wilaya dans une conférence de presse, le wali d'Oran a indiqué qu'il sera procédé à la distribution, jusqu'à la fin du 1^{er} semestre de l'année prochaine, de 23.000 logements publics locatifs (LPL), dont environ 19.000 logements location-vente (AADL) et 1.200 logements promotionnels aidés (LPA) faisant partie de l'ancien programme. Le chef de l'exécutif de la wilaya a fait savoir qu'il sera programmé, dans une 1^{re} étape à fin-mars prochain, la distribution de 14.600 logements de différentes formules dont 6.500 logements publics locatifs (LPL), 7.700 logements location-vente AADL et 430 LPA, ancien programme. Dans une 2^{me} étape, à la fin du mois de juillet prochain, il sera procédé à la distribution de 22.000 logements, toutes formules confondues, dont 10.000 LPL, selon le nombre de points, de même que 11.000 logements location-vente (AADL) et 140 LPA ancien programme, a-t-il fait savoir. Messaoud Djari a indiqué que ses services ont dénombré, jusqu'à aujourd'hui, plus de 175.000 demandes de logements de différentes formules. Toutes les commissions des daïras ont été installées et mises à contribution et sont à pied d'œuvre pour parachever les enquêtes et étudier les dossiers préalablement notés selon les critères en vigueur.

M. Djari a assuré du suivi des différents projets de logements en cours de réalisation et instruit les entreprises de rattraper les retards enregistrés par le renforcement des chantiers pour livrer les logements dans les délais impartis.

Confinement sanitaire et prévention contre la Covid-19

49.746 individus contrôlés par la police, en 2020

K. Assia

Un plan minutieusement étudié, basé sur deux volets : la prévention et la répression a été mis en place par les services de la Sûreté d'Oran, afin de veiller à l'application du confinement sanitaire et toutes les dispositions pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19 a annoncé, le chef de la Sûreté d'Oran, le contrôleur Doussi Djillali, lors de la présentation du bilan d'activités de ce corps sécuritaire. 700 policiers de différents grades et dotés de tous les moyens matériels sont mobilisés pour couvrir tout le périmètre relevant de la compétence de la police.

Outre ce redéploiement, la Sûreté d'Oran a également procédé à la mise en place d'un dispositif de Sécurité pour renforcer le travail des équipes opérationnelles et ce dans 32 points de surveillance et de contrôle notamment à l'entrée

de la ville et sur les grands axes et les artères de la ville. Dans ce registre, on saura qu'en 2020, 49.746 individus ont été contrôlés, 24.989 ont fait l'objet de procédures judiciaires pour violation et non respect des horaires de confinement et 23.871 individus ont été verbalisés pour le non respect de la bavette. Les policiers ont contrôlé 36.973 véhicules, 3.574 motos dont 4.370 véhicules et 2.119 motos ont été mis en fourrière pour violation du confinement. Parallèlement à cela, 22.405 magasins ont été contrôlés dans le cadre de ce dispositif dont 2.788 ont fait l'objet de mises en demeure pour non respect des dispositions sanitaires, 1.513 commerces ont été fermés pour exercice d'activité pendant les horaires de confinement et absence des mesures d'hygiène et de prévention contre la pandémie. Par ailleurs quelque 21.955 campagnes de sensibilisation et de prévention ont été lancées

Producteurs d'herbes aromatiques

La Chambre de l'Agriculture lance des formations

J. Boukraä

Une session de formation aux éleveurs de vaches laitières et des producteurs d'herbes aromatiques a été lancée, la semaine passée, par la Chambre de l'Agriculture d'Oran. Des sessions de formation dispensées au centre de la localité de Misserghine. Précédées d'une campagne d'information et de sensibilisation ces formations ont connu un grand engouement. Pour les producteurs d'herbes aromatiques ces formations ont concerné la récolte, le tri et le séchage des plantes, la distillation. Ces formations permettront aux stagiaires, dont des femmes rurales, de monter leur propre projet d'investissement dans ces créneaux.

Les plantes aromatiques et médicinales ouvrent des perspectives prometteuses avec le développement de cette filière qui va, de plus en plus, vers la professionnalisation. L'Algérie compte actuellement quelque 3.000 variétés de plantes aromatiques et médicinales, dont 600 seulement sont utilisées. Dans ce cadre une étude pour évaluer les ressources nationales en plantes aromatiques et médicinales, a été lancée fin 2019, par la direction générale des Forêts en partenariat avec des centres de recherche. Une meilleure connaissance des vertus de ces plantes permet une exploitation optimale et raisonnée des ressources biologiques dans le but d'impulser un développement local pouvant améliorer les revenus des populations locales et de conserver au mieux la biodiversité aussi bien forestière qu'agricole.

D'autre part une session de formation aux éleveurs de vaches laitières a été lancée. La formation a regroupé la majorité des éleveurs qui sont versés dans la production de lait de vaches qu'il soit pour

la revente en l'état, la transformation en fromage ou destiné à la fabrication de lait en sachets. Le but est la promotion et la vulgarisation des nouvelles méthodes dans le secteur. Pour booster la filière du lait, la direction des Services agricoles de la wilaya d'Oran, a pris toutes les mesures nécessaires. L'amélioration des conditions socio-économiques des agriculteurs et l'implantation de véritables bassins laitiers est possible dans cette région. Mais elle ne peut être envisagée sans la diversification des différentes cultures fourragères. L'alimentation en vert est obligatoire pour un tel élevage.

Plusieurs mesures ont été prises, à Oran, pour augmenter la superficie destinée au fourrage, qui avoisine les 5.000 ha. Pour booster la filière du lait, la direction des Services agricoles de la wilaya d'Oran, a pris toutes les mesures nécessaires pour consacrer 2.000 ha dans la plaine de Mleta, au fourrage vert. Cette année, une surface agricole 280 ha a été consacrée aux différentes cultures fourragères, dans cette plaine pour soutenir l'essor de la filière «lait».

La wilaya dispose de 12.000 têtes bovines dont 6.000 vaches laitières. Notons qu'une production de plus de 40 millions de litres de lait cru a été réalisée, cette année, selon la direction des Services agricoles.

La filière de transformation a aussi connu une importante amélioration, avec plus de 12 millions litres de lait pasteurisé par les 6 unités laitières d'Oran, selon la même source. Cette amélioration a pour origine plusieurs facteurs et notamment les mesures prises par l'Etat qui avait décidé, alors, d'encourager l'intégration du lait cru dans le système de production pour réduire la facture de l'importation de la poudre du lait.

Un programme de partenariat USTO MB - Huawei dans les TIC

Les lauréats prioritaires lors des recrutements

S. M.

Un programme de partenariat entre l'Université des sciences et de la technologie d'Oran 'Mohamed Boudiaf' (USTOMB) et le géant chinois des technologies de l'information de la communication, Huawei Technologies Co. Ltd, vient d'être lancé pour la formation des jeunes étudiants de cet établissement universitaire sur les nouvelles solutions numériques, a-t-on appris de sources autorisées.

Les bénéficiaires de cette formation seront sélectionnés parmi les meilleurs étudiants de cette université. Ils devront passer des tests techniques et des évaluations, en juin prochain, au siège de la société en Algérie. Les lauréats bénéficieront de formation certifiée dans l'Académie Huawei (Huawei ICT Academy) en Intelligence Artificielle, Réseaux, Sécurité et Big Data. « Ce programme sert de pont entre les entreprises et l'enseignement supérieur pour la création d'un écosystème de compétences pour l'industrie des TIC. La Huawei ICT Academy a été conçue pour dispenser des cours de formation et de certification standardisés qui sont très appréciés par les employeurs. Ainsi, l'accès à ces cours permettra aux étudiants d'acquérir les

dernières connaissances et compétences pratiques en matière de TIC, ce qui les rendra plus employables et les aidera à démarrer leur carrière. Huawei autorise les instructeurs des universités à dispenser les formations Huawei en leur fournissant aussi la documentation nécessaire. Les instructeurs certifiés de l'Université se chargeront d'organiser les cours et les travaux pratiques (Labs) des formations. Les étudiants vont bénéficier de nouvelles compétences théoriques et pratiques en TIC, de certification Huawei et donc d'atouts conséquents dans leurs CVs », précisent les initiateurs de cette académie.

Huawei offre plusieurs formations dans le domaine des TICs organisées en 2 catégories : « Cloud Service & Platform » et « ICT infrastructure » sous forme de documentations théoriques et un guide pratique en plus de simulateurs (pour certaines formations). Les lauréats seront prioritaires pour le recrutement auprès des partenaires de Huawei et lors des salons de l'emploi organisés périodiquement par Huawei. Ils pourront également prendre part à la compétition internationale annuelle des talents en TIC de Huawei « Huawei ICT competition » pour représenter l'Algérie.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

BETTAHAR Fatima, 62 ans Ave Mustapha Mohamed
EL HABIB Kahloul, 65 ans, Ibn-Sina
KADI Emhamed, 69 ans, Nedjma
SOUGUEM Mohamed, 62 ans, Haï Bouâmama

Horaires des prières pour Oran et ses environs

El Fedjr 06h27	Dohr 13h17	Assar 16h20	Maghreb 18h48	Icha 20h06



Face à l'indisponibilité des piles sous-cutanées Des malades atteints de Parkinson en danger de mort

C'est un cri de détresse que lancent des malades atteints de la maladie de Parkinson au stade sévère face à l'indisponibilité de piles qui sont placées sous cutanée aux sujets ayant subi une opération chirurgicale de stimulation cérébrale profonde (SCP).

Mokhtaria Bensaâd

Ils sont 49 malades, selon le neurologue au CHU Oran, Ider Mohamed, dont les batteries ont expiré et ont besoin en extrême urgence de nouvelles piles afin de retrouver une stimulation neurologique. Malgré toutes les tentatives effectuées à Oran et à Alger pour la propreté de ces batteries, rien n'a été fait jusqu'à présent, regrette ce spécialiste et c'est la vie de ces malades, déjà lourdement pénalisés par cette pathologie, qui est en danger. Le docteur Ider a expliqué que pour les malades qui ont subi une opération de stimulation neurologique, il est indispensable de faire des commandes de batteries six mois à l'avance afin d'éviter un arrêt subit de cet appareil avec toutes les conséquences d'une exceptionnelle gravité qui en résultent. « Ces commandes ont été faites », a précisé le neurologue, « mais sans succès. Les seules explications avancées sur le retard accusé dans la livraison de ces piles sont soit un problème budgétaire, soit un problème avec le fournisseur de batteries ».

Devant une telle situation, la santé de ces malades s'est dégradée perdant ainsi toute

motricité des membres. En effet, la maladie de Parkinson, selon les scientifiques, très handicapante, est liée à la destruction des neurones dopaminergiques, indispensables au contrôle des mouvements du corps. Ses symptômes sont le tremblement au repos, la lenteur du mouvement, la rigidité ou l'hypertonie. D'autres signes non moteurs tels que le problème de sommeil, d'hypersalivation, de fatigue, de dépression, de constipation et aussi d'hallucination. Tous ces symptômes rendent la vie des malades très handicapante et inconfortable et très difficile à surmonter pour eux et pour leur entourage également. C'est le cas de Yamina, âgée actuellement de 58 ans qui avait attrapé la maladie à un âge précoce et qui a subi en 2005 une opération de stimulation neurologique en France, au CHU de Grenoble, ayant nécessité une pose de deux stimulateurs. En 2014, elle a pu changer ces batteries, une première fois à Paris après un parcours du combattant, nous dira son mari, très abattu par l'état de santé très dégradé de sa femme actuellement, suite à l'arrêt des piles sous-cutanées. « Le problème », nous a expliqué l'époux de cette malade,

Lutte contre l'informel et le squat des espaces publics

1.061 opérations d'assainissement de la voie publique lancées en 2020



K. Assia

Les opérations d'assainissement de la voie publique menées par les services de la sûreté d'Oran ont augmenté en 2020, selon un bilan d'activités de la brigade de la protection de l'urbanisme et de l'environnement (PUPE). Dans ce registre, on saura que les services concernés ont lancé 1.061 opérations d'assainissement en 2020 au niveau de plusieurs quartiers et marchés de la ville contre 818 opérations en 2019. Par ailleurs, 1.973 individus ont été transférés aux différentes

sûretés urbaines et sûretés de daïra pour commerce illicite et squat d'espace public contre 974 individus en 2019. Ces opérations ont augmenté puisque l'activité des éléments de la PUPE indique que 517 opérations d'assainissement de la voie publique ont été effectuées en 2018 et 785 individus ont été également transférés aux sûretés urbaines pour squat d'espace public et commerce illicite. Toujours dans le cadre de ces campagnes d'assainissement de la voie publique, le bilan fait état d'une augmentation en ce

Aïn El Turck, Bousfer et El Ançor Des procédures pour la concession de onze parkings automobiles

Rachid Boutelis

Une procédure vient d'être engagée pour la concession au cours de la prochaine saison estivale de onze parkings automobiles, essaimés à travers la contrée d'Aïn El Turck, apprend-on auprès de la daïra. Il s'agit de trois parkings dans le chef-lieu, répertoriés dans les localités de Bouiseville, de Trouville ainsi que dans la municipalité d'Aïn El Turck. Quatre autres ont été recensés dans la municipalité de Bousfer et quatre dans celle d'El Ançor. Cette initiative a été décidée dans le souci de régulariser cette activité qui connaît un rebond considérable au cours de la saison estivale avec la ruée des millions de vacanciers qui convergent chaque été vers les plages de cette contrée.

Selon nos sources, la concession des parkings automobiles vise également à mettre un terme au sordide diktat imposé aux vacanciers par de pseudo-gardiens de parkings qui exercent illicitemen t cette activité durant la saison estivale dans cette partie de la wilaya d'Oran.

Notons qu'en effet ce déplorable constat est à l'origine, au cours de ladite période notamment, du stationnement anarchique de véhicules, toutes catégories confondues, qui dépasse tout entendement. Le désolant spectacle des voitures stationnées sur les trottoirs et/ou dans les places publiques choque le regard du plus imperturbable. Ce malheureux état de

fait est fréquemment à l'origine d'altercations entre les automobilistes et des riverains vivement déçus à propos de l'obstruction de l'entrée de leur garage par des véhicules. Cette transgression aux règles édictées par le code de la route prend des proportions démesurées dans cette contrée durant la saison estivale. Les venelles longeant la mer et serpentant sur la partie basse de la municipalité d'Aïn El Turck se transforment en un lieu de stationnement de véhicules des estivants. A chaque période estivale, ces ruelles sont prises d'assaut dès le début de la matinée par une multitude de voitures de vacanciers venus dans cette contrée pour goûter aux plaisirs que procure la mer.

Des riverains abordés à ce sujet par Le Quotidien d'Oran ont dénoncé cette situation de délinquance qui nuit à leur cadre de vie et à l'environnement et ont également tenu à faire remarquer que « certains individus transforment leurs véhicules en un lieu de beuverie, notamment le soir, et ce, avec tous les désagréments causés au voisinage où ils ont observé une halte ». « Je suis resté presque toute une journée pour pouvoir enfin faire sortir ma voiture qui s'est retrouvée bloquée dans le garage de ma maison. Un automobiliste a carrément bloqué l'issue en stationnant son véhicule de travers en dépit d'un panneau d'interdiction que j'ai affiché bien en évidence sur la porte de mon garage. Le comble est que ce n'est pas

Notons que la louable initiative de la daïra d'Aïn El Turck concernant la concession de parkings automobiles vise notamment à mettre un frein aux agissements frauduleux des pseudo-gardiens de voitures. Notre source indique à ce propos que d'autres décisions seront prises incessamment pour lutter contre toutes les morales activités illicites qui naviguent dans le sillage du balnéaire dans cette contrée au cours de la saison estivale.

Covid-19 13 établissements de santé impliqués dans la vaccination

Treize (13) établissements de santé sont impliqués dans la vaccination anti-Covid-19 dans la wilaya d'Oran, alors qu'ils n'étaient que six au début de la campagne de vaccination lancée le 2 février en cours, a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP). La campagne de vaccination, qui concerne prioritairement le personnel de santé dans une première phase, avait démarré au niveau des grandes structures de la santé (EHU d'Oran et CHU d'Oran) en plus de quatre EPS (Sénia, Misserghine, Bir El Djir

et Oran), puis a été étendue progressivement pour toucher d'autres communes, comme Ain El Turck, Be-thioua et Arzew, a indiqué le chargé de communication de la DSP, Youcef Boukhari.

La campagne de vaccination dans la wilaya d'Oran, dotée d'un premier quota du vaccin russe Sputnik V de 1.490 doses, a touché jusqu'à présent 720 travailleurs dans le domaine de la santé et 93 citoyens, a fait savoir le Dr Boukhari. Le secteur de la santé dans la wilaya d'Oran compte près de 70.000 travailleurs, a-t-il estimé.

Les Genêts Le corps d'un jeune homme repêché

Le corps sans vie d'un jeune homme a été repêché, hier matin, au lieu-dit « les Genêts » à Es Sédiha, commune d'Oran.

Selon la Protection civile, la victime originale de la wilaya d'Adrar

l'EHU d'Oran à lui seul en dénombre plus de 4.000, ce qui augmente l'attente des prochains quotas pour la prise en charge de ce groupe prioritaire, relèvent des spécialistes.

Aucune information n'a été communiquée s'agissant du volume des prochains quotas de vaccins, leurs marques ou la date de leur réception, a assuré le Dr Boukhari. Le vaccin Sputnik V est administré en deux doses avec un intervalle de 21 jours, « ce qui laisse penser que les prochains quotas ne devrait pas tarder à arriver », a-t-il estimé.

Les Genêts

Le corps sans vie d'un jeune homme a été repêché, hier matin, au lieu-dit « les Genêts » à Es Sédiha, commune d'Oran. Le corps de la victime a été repêché, hier vers 11h, selon nos sources. La dépouille a été déposée à la morgue et une enquête ouverte.

J.B.

ADRAR

Hôtellerie : le ministre plaide pour une révision des tarifs



Le ministre du Tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Mohamed Hamidou, a appelé vendredi depuis Adrar à l'impératif de renforcer la numérisation dans les transactions hôtelières.

Inaugurant l'hôtel Touat à la veille du 61e anniversaire des explosions nucléaires à Reggane, M. Hamidou, accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Kaoutar Krikou, du ministre délégué à l'environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh et du SG du ministère des Moudjahidine, a appelé à l'impératif de faciliter les transactions hôtelières en faveur des clients en recourant au paiement électronique. Il a également exhorté à la promotion et à l'amélioration des prestations en vue d'attirer davantage de clients. Le premier responsable du secteur a plaidé également pour la révision des tarifs en fonction des prestations offertes aux clients, annonçant que ses services vont procéder à une évaluation annuelle de la qualité des services présentés dans toutes les struc-

tures relevant du secteur.

Pour sa part, Mme. Krikou a fait savoir que son département ministériel avait conclu une convention avec le secteur du tourisme pour permettre aux femmes artisanes et aux femmes au foyer de commercialiser leurs produits dans les structures hôtelières. La délégation ministérielle a également inspecté un incubateur réservé aux diplômés dans la production des plantules, exploité par des personnes aux besoins spécifiques, saluant par l'occasion cette expérience pionnière initiée par les services de la wilaya en coordination avec les secteurs de la solidarité nationale, de l'environnement, des forêts et de la formation professionnelle. La délégation a également visité une exposition organisée au Palais de la culture d'Adrar portant sur l'aspect historique lié aux explosions nucléaires françaises à Reggane en sus des activités des micro-entreprises et des associations de l'artisanat pour femmes dans les domaines culturel, touristique ainsi que les efforts visant à promouvoir la femme rurale et les personnes aux besoins spé-

cifiques. Au niveau de la même structure culturelle, il a été procédé à la remise de chèques aux bénéficiaires de projet d'investissement dans le cadre du dispositif du micro-crédit. A cette occasion, des fauteuils roulants électriques ont été distribués à des personnes aux besoins spécifiques.

Il a été procédé également à la remise de décisions d'approbation de principe des plans de projets touristiques et des agréments aux agences de tourisme et de voyages ainsi que la signature de conventions de coopération entre la direction des moudjahidine et des ayants droit et les directions du tourisme, de l'artisanat et travail familial, de l'action sociale de solidarité nationale et de l'environnement et des forêts.

La délégation ministérielle a poursuivi hier sa visite pour superviser la cérémonie de commémoration du 61ème anniversaire des explosions nucléaires françaises à Reggane et donner le coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit des habitants vulnérables de la région.

EL-BAYADH

Enfin des voies d'accès pour des localités isolées

Hadj Mostafaoui

Lors de leur récente tournée d'inspection à travers les daïras de Boualem et de Rogassa, le premier responsable de la wilaya accompagné de son staff technique et du président de l'APW a inauguré une série de voies de communication permettant ainsi la liaison entre eux de certains hameaux profondément enclavés notamment ceux des monts des Ksours. Des pistes aménagées avec des passerelles fortifiées pour enjamber les cours d'eau, des projets qui ont été fortement sollicités

par les populations de ces régions durablement éprouvées par une longue période d'isolement.

Désormais un nouveau tronçon routier d'une longueur de 25 kilomètres, doté de trois ouvrages d'art en béton, relie le chef-lieu de la commune de Sidi Tiffour au chef-lieu de la wilaya de Lahouat en passant par la commune de Tajrouna, soit un raccourci de plus de soixante kilomètres sans passer par Aflou. Ce projet donnera sans nul doute un véritable coup de fouet aux échanges commerciaux entre El-Bayadh et le reste des autres wilayas du grand Sud.

Une nouvelle piste de plus de 30 kilomètres raccordera le hameau d'El-Ferch à Sidi Amar et une seconde de 15 kilomètres de long a été également ouverte à la circulation entre cette dernière localité et Stitten sur le flanc sud du djebel Ksel. Dans le village de Bougrara (daïra de Rogassa), les autorités locales ont procédé à l'ouverture d'une nouvelle agence postale, d'une salle de sport et d'une salle de soins.

Des équipements socio-éducatifs qui faisaient cruellement défaut par le passé dans ces régions enfouies au milieu de la steppe.

MASCARA

Près de 70 personnes arrêtées pour trafic de drogue

Belkacem Mohamed

Pour consommation et trafic de stupéfiants et de psychotropes, 68 individus ont été arrêtés durant le mois de janvier par les éléments de la brigade de lutte antistupéfiants de la sûreté de wilaya. Les mis en cause sont impli-

qués dans 42 affaires relatives à la consommation et au trafic de drogue et leurs arrestations ont permis la saisie de 572 grammes de kif traité et 2.055 comprimés psychotropes. Parmi les suspects, 39 ont été placés en détention à l'issue de leur présentation devant la justice, alors que les autres ont

bénéficié de libération. A noter que durant le mois de janvier de l'année écoulée, 47 affaires ont été traitées, impliquant 81 individus. On constate ainsi une baisse dans le nombre d'affaires traitées ainsi que des quantités saisies. Pour ce qui est de l'âge des personnes impliquées, il va de 17 à 55 ans.

CHLEF

Des structures sociales réhabilitées

Abbad Miloud

Dans le souci d'une amélioration sensible de la qualité de l'accueil au niveau des infrastructures sociales, toutes celles qui étaient dans un état de dégradation et nécessitant des travaux de réhabilitation l'ont été durant l'exercice 2020. C'est ainsi que cinq structures ont connu d'importants travaux de réhabilitation.

Deux dans le cadre du programme de développement communautaire

MAGHNIA
Quatre individus recherchés par la justice arrêtés

Cheikh Guetbi

mercialisation de stupéfiants. Le lendemain, les éléments de la sûreté ont interpellé un individu âgé de 28 ans qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt émis par la justice pour violence contre un élément de la force publique.

Enfin, un quatrième individu, âgé de 25 ans et faisant l'objet d'un mandat d'arrêt lancé par le tribunal de Maghnia pour violence contre des éléments de la force publique et commercialisation de stupéfiants a été arrêté.

SIDI BEL-ABBÈS

Une nouvelle expérience pour le mouvement associatif

Une quarantaine de participants de 14 wilayas ont pris part à la rencontre régionale intitulée «projet compétences de vie», organisée depuis vendredi à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation rassemble des participants âgés de 14 à 18 ans, qui présentent leurs projets d'utilité publique à la maison de jeunes du village Edlahim, alors que les activités se poursuivront au barrage de Sarno, selon la même source. Dans ce contexte, la ligue de wilaya des Activités culturelles et scientifiques de la jeunesse, Wahid Benrephas, a indiqué que ce rendez-vous vise à valoriser les projets de jeunesse d'intérêt public ainsi qu'à mettre en évidence les objectifs les plus importants des associations de jeunesse, soulignant que le mouvement associatif aborde une nouvelle expérience marquée par la promotion et l'encouragement des initiatives locales sous forme de projets à moyen terme de 3 à 6 mois tablant sur des objectifs d'intérêt public.

Le programme de cette manifestation régionale, organisée durant deux jours à l'initiative du comité de wilaya des Scouts musulmans algériens en coordination avec la direction de la Jeunesse et des sports et la ligue de wilaya des Activités scientifiques et culturelles de la Jeunesse sous l'égide du Commandement général des Scouts musulmans algériens et le bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance «UNICEF» en Algérie, prévoit également l'organisation d'une campagne de reboisement au niveau du site naturel du barrage de Sarno.



Empêcher dès maintenant la prochaine crise alimentaire

NEW YORK/WASHINGTON, DC — Le cocktail toxique des changements climatiques, des conflits et de la COVID-19 est ressenti le plus intensément dans les pays les plus démunis et les plus vulnérables. Ainsi, un nombre record de 235 millions de personnes dans le monde devra recourir à de l'aide humanitaire et à de la protection en 2021 — une augmentation de 40 % par rapport à l'année dernière.



PAR MARK LOWCOCK¹
ET AXEL VAN
TROTSBURG²



1- Secrétaire général des Nations unies aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence

2- Directeur général des opérations à la Banque mondiale

Ces chiffres peuvent être difficiles à comprendre. Pourtant derrière ces statistiques se cachent des vies humaines distinctes. Pour les plus vulnérables, les effets secondaires de la pandémie — et non le coronavirus en lui-même — feront le plus de dommages. Et la série de famines déclenchée par la COVID-19 menace d'être la plus meurtrière.

Le nombre de personnes souffrant de faim chronique a augmenté d'environ 130 millions l'année dernière, à plus de 800 millions — à peu près huit fois le total des cas de COVID-19 recensés jusqu'ici.

Les pays touchés par les conflits et les changements climatiques sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire. Des estomacs vides peuvent faire en sorte que des générations entières souffrent d'un retard de croissance.

De plus, le spectre de multiples famines planait jusqu'au moment où les budgets publics étaient mis à l'épreuve par les initiatives de protection des populations et des économies contre la pandémie. L'aide de solidarité internationale pour éviter de telles catastrophes peut sembler difficile à justifier dans de telles circonstances. Pourtant la prévention de la famine et de l'insécurité alimentaire est un investissement judicieux pour tous, tout en s'assurant d'obtenir le maximum

d'efficacité de chaque montant investi. C'est pourquoi les Nations unies et la Banque mondiale investissent de plus en plus dans une stratégie qui vise à anticiper les besoins humanitaires. Il est devenu de plus en plus évident que répondre très tôt aux besoins humanitaires en amont d'une crise est plus efficace, se fait dans la dignité et coûte moins cher que d'attendre que la catastrophe se déclare. Une telle stratégie protège également contre les gains durement acquis au chapitre du développement.

Ainsi, au Bangladesh, l'année dernière, les Nations unies et les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont effectué des dons en espèces aux ménages vulnérables pour qu'ils se mettent à l'abri avant que de terribles inondations ne les atteignent, ainsi que leur cheptel. Cette initiative a coûté moitié moins cher que de réparer les dégâts qui auraient été subis après coup, et elle a secouru beaucoup plus de gens.

Nous appliquons une stratégie d'anticipation semblable aux épisodes croissants de famine, en intervenant avant que les pénuries alimentaires ne se transforment en véritable famine. Ceci implique qu'il faut s'attaquer aux facteurs à long terme de l'insécurité alimentaire, dont la vulnérabilité face aux événements météorologiques extrêmes et aux infestations, la faiblesse des revenus, la fragilité des chaînes de valeur et les conflits — afin de prévenir de nouvelles crises plus tard.

Dans cet esprit, l'Association internationale de développement (AID), le fonds de la Banque mondiale destiné aux pays les plus démunis) a engagé 5,3 milliards de dollars pour la sécurité alimentaire dans les six mois entre avril et octobre 2020. Ce montant englobait une gamme d'interventions et d'investissements à court terme pour lutter contre la COVID-19 et s'attaquer aux causes à plus long terme de l'insécurité alimentaire.

Au Bangladesh, la Banque mondiale a redirigé les ressources d'un projet en cours pour effectuer, entre autres, des virements de fonds à 620 000 ménages vulnérables vivant de leur petite ferme de production laitière ou d'élevage de volaille. En Haïti, où l'on anticipait une baisse des envois de fonds des expatriés à

cause de la pandémie, l'AID a fourni aux exploitants agricoles des semences et de l'engrais pour protéger leurs prochaines récoltes, et a épaulé de menus travaux d'irrigation pour qu'ils puissent mieux s'adapter aux changements climatiques à long terme. L'AID a également prolongé la fenêtre de ses interventions d'urgence pour y intégrer 500 millions de dollars en financement consacré aux initiatives visant à aider dès les premiers stades des crises alimentaires et des épidémies infectieuses à retardement.

Parallèlement, en juin 2020, le Fonds central d'intervention d'urgence de l'ONU a accordé un financement aidant à éviter une crise alimentaire en Somalie. L'intervention en amont de la triple menace des sautes-relées, des inondations et de la COVID-19 a réduit les risques d'épidémies. Grâce à une remise à niveau anticipée des puits, l'ONU a évité les conflits liés aux réserves d'eau, gardant ainsi le bétail en meilleure santé, améliorant la santé financière et mentale des ménages et évitant les mouvements migratoires de masse des populations.

La mise au point de vaccins efficaces contre la COVID-19 pourrait donner espoir au monde entier que nous sortons enfin du long tunnel de la pandémie. Mais pour la plupart des pays les plus vulnérables, la crise aura entraîné des répercussions profondes de longue durée — sur les revenus, la santé, la nutrition, l'éducation et des économies entières.

Des mesures rapides peuvent rendre les lendemains de veille moins pénibles. Il faut se concentrer dès aujourd'hui sur l'analyse des risques et des facteurs qui les aggravent tout en mettant l'accent sur des interventions ponctuelles et des investissements à long terme afin d'éviter des coûts encore beaucoup plus grands à l'avenir.

Intervenir dès l'apparition des premiers signes de danger est la stratégie intelligente et morale, et aussi la moins coûteuse. En travaillant de concert pour sauver et transformer des vies, il est possible d'épargner aux plus vulnérables le cercle vicieux de la faim et de l'insécurité en créant les fondements d'un meilleur avenir pour tous.

Traduit de l'anglais par
Pierre Castegnier

Les Banques centrales nouveau modèle

BERKELEY (CALIF.) -

Nous avons l'habitude de penser que la mission des banques centrales est de veiller à la stabilité des prix et au plus de cibler l'inflation en veillant à la fluidité du système de paiements. Mais avec la crise financière de 2008 et aujourd'hui celle du Covid-19, nous les avons vues intervenir pour soutenir un éventail de plus en plus large de marchés et d'activités, employant pour ce faire des instruments qui vont bien au-delà des taux d'intérêt et des opérations d'open market.



PAR BARRY EICHENGREEN

Professeur d'économie à l'université de Californie à Berkeley.*

On peut citer en exemple le système de prêts aux institutions financières venant en aide aux PME fragilisées par la pandémie, le Paycheck Protection Program Liquidity Facility, mis en place par la Réserve fédérale des États-Unis. Cela n'a plus grand-chose à voir avec la banque centrale qu'a connue la génération de nos parents.

Aujourd'hui résonnent des appels à élargir plus encore les attributions des institutions monétaires internationales. Christine Lagarde, la présidente de la Banque centrale européenne, et Lael Brainard, qui siège au conseil des gouverneurs de la Fed, ont chacun exhorté les banquiers centraux à l'action face au changement climatique. Dans le contexte du mouvement Black Lives Matter, Maxine Waters, députée de Californie à la Chambre des représentants des États-Unis, a incité le président de la Fed Jerome Powell à être plus actif concernant les inégalités, et plus encore les inégalités raciales.

Ces appels font pousser des hauts cris aux puristes, qui préviennent qu'en chargeant de ces nouvelles responsabilités les banques centrales, on risque de les détourner – et avec elles les instruments qu'elles sont censées utiliser – de leur objectif premier qui est de contrôler l'inflation. La politique monétaire, font-ils valoir, est un instrument mal taillé pour s'affronter au changement climatique et aux inégalités, contre lesquelles il est plus efficace

ce de lutter en taxant les émissions de dioxyde de carbone et en renforçant les lois sur le logement.

Surtout, les critiques craignent que la poursuite de ces nouveaux objectifs ne compromette l'indépendance des banques centrales. Celles-ci jouissent en effet d'une indépendance opérationnelle dans la poursuite de leur mission parce que l'idée selon laquelle leurs objectifs statutaires sont mieux servis par des mains qui ne dépendent pas d'un mandat électif fait consensus. Mais leur indépendance ne signifie pas que les politiques et l'opinion ne peuvent demander des comptes aux banquiers centraux. Ils doivent justifier leurs actions et expliquer pourquoi les mesures qu'ils décident servent les objectifs qui leur sont fixés. Leur succès ou leur échec peut être jugé à l'aune de leur capacité à atteindre ces cibles, elle-même vérifiable indépendamment.

Avec un mandat beaucoup plus étendu, la relation entre les instruments mis en œuvre et les cibles devient beaucoup plus complexe. La justification des mesures prises est plus difficile à communiquer, les succès ou les échecs plus délicats à juger. Et dans la mesure où la politique monétaire n'a qu'une influence limitée sur le changement climatique ou les inégalités, intégrer ces variables à leurs cibles, c'est condamner les banques centrales à l'échec, et leur indépendance opérationnelle pourrait alors être reconsidérée par des politiques que ces fiascos laisseraient insatisfaits.

Ces arguments ne sont pas sans pertinence. En même temps, les banquiers centraux ne peuvent s'abandonner à l'inaction alors que l'urgence demande que tout le monde soit à ma manœuvre. Les appels à l'action des banques centrales contre le

changement climatique et le creusement des inégalités traduisent la prise de conscience de la gravité de ces problèmes, qui ouvrent des crises proprement existentielles. Si les banquiers centraux les ignoraient ou tenaient un langage comme « ces problèmes urgents seront mieux résolus par quelqu'un d'autre », leur réponse apparaîtrait comme une démonstration hautaine et dangereuse de leur indifférence. Leur indépendance serait dès lors réellement en danger.

Que faire alors ? En tant que régulateurs, les banques centrales disposent d'outils avec lesquels elles peuvent lutter contre le changement climatique, et la responsabilité qui est la leur de garantir l'intégrité et la stabilité du système financier autorise les responsables politiques à leur demander, par exemple, d'exiger que les questions liées au climat soient considérées plus sérieusement dans les informations financières des entreprises, d'imposer aux institutions financières dont les portefeuilles d'actifs les exposent au risque climatique des régulations plus strictes du capital et des liquidités. De tels outils décourageront le système financier de souscrire des investissements bruns.

Les événements climatiques sont pourtant irréguliers et non linéaires, ce qui complique la compréhension des risques que fait courir à la stabilité financière le changement climatique. Lorsqu'elles les modéliseront, les banques centrales devront éviter de reproduire les erreurs commises avec la modélisation du Covid-19. Ces problèmes se sont posés parce que le travail des économistes et des épidémiologues était compartimenté. À ceux qui plaident, comme Lagarde et Brainard, une extension des interventions des banques centrales, on pourrait donc demander : combien de climatologues les banques centrales ont-elles engagés ? Et quand commenceront-ils ?

Quant aux inégalités, certaines banques centrales ont déjà mandat de s'en préoccuper. Aux États-Unis, le Community Reinvestment Act de 1977 charge les régulateurs, dont la Fed, de garantir aux familles dont les revenus sont faibles ou modestes un accès convenable au crédit. La Fed a délégué cette responsabilité aux 12 réserves régionales, chacune les remplissant à sa manière. Une autorité plus marquée en la matière de la part du conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, qui accorderait une attention particulière aux disparités raciales, renforcerait les initiatives existantes.

Ce serait une nouveauté pour les autres banques centrales, comme la BCE, de s'attaquer aux modalités d'accès au crédit des minorités et des groupes défavorisés. Mais le Parlement européen peut en charger la Banque centrale européenne. Et le conseil des gouverneurs de la BCE peut travailler avec les institutions nationales qui composent le système européen des banques centrales pour remplir cette tâche.

La politique monétaire a des répercussions dans des domaines qui vont au-delà de l'inflation et des paiements, parmi lesquels le changement climatique et les inégalités. Il serait hypocrite, voire dangereux, que les banquiers centraux ne reconnaissent pas ces implications ou s'entêtent à considérer que ce n'est pas leur problème. La meilleure route à suivre pour les banquiers centraux est d'utiliser la politique monétaire pour cibler l'inflation, tout en exerçant leurs pouvoirs de régulation sur d'autres enjeux urgents.

Traduit de l'anglais par François Boisivon

*Son dernier ouvrage s'intitule *The Populist Temptation: Economic Grievance and Political Reaction in the Modern Era*.



CHICAGO – Alors que vient de débuter le procès de l'ancien président Donald Trump devant le Sénat américain, une grande confusion règne déjà autour de plusieurs questions fondamentales. Les avocats de Trump considèrent que le Sénat n'est tout simplement pas en droit de mener un procès. La Constitution énonce quant à elle : «Le président [et...] seront destitués de leurs charges sur mise en accusation et condamnation pour trahison, corruption ou autres crimes et délits majeurs». Selon ses avocats, Trump ne peut être destitué d'un poste qu'il n'occupe plus aujourd'hui.



PAR ERIC POSNER

Professeur à la Law School de l'Université de Chicago*

Mais la Constitution énonce également : «La sentence dans les cas d'impeachment ne pourra excéder la destitution ou l'incapacité de tenir et de bénéficier de toute fonction honorifique, de confiance ou rémunérée relevant des États-Unis». Les dirigeants de la Chambre partisans de l'impeachment (qui font office de procureurs dans le procès au Sénat) soulignent ainsi que la notion d'incapacité ne peut en l'occurrence s'appliquer qu'à un ancien titulaire de la fonction.

En effet, la destitution est automatique après le prononcé d'une condamnation par le Sénat, tandis que l'incapacité nécessite un nouveau vote sur le sort de l'ancien titulaire

Pourquoi juger Trump ?

re de la fonction. Ainsi, alors qu'une personne destituée et disqualifiée n'occupe plus ses fonctions, le Sénat est censé voter l'incapacité de la personne concernée. La Chambre ayant voté l'impeachment de Trump pendant sa présidence, la légitimité d'un procès devant le Sénat ne fait aucun doute. Imaginez qu'une loi énonce qu'un officier de police ayant abusé de son autorité soit susceptible d'être licencié ou interdit d'exercer ce métier. Il serait étrange que ce policier puisse échapper à la sanction d'une incapacité en se contentant de démissionner – et par conséquent de ne plus être officier de police – après l'ouverture de procédures de destitution inachevées. La seule différence avec Trump, c'est que son mandat a expiré.

Intervient encore et toujours une question d'interprétation de la Constitution. Comme c'est presque systématiquement le cas, les débats autour de l'esprit des fondateurs et des pratiques historiques ne permettent pas réellement d'avancer. Si la primauté du texte fondateur est aujourd'hui de rigueur, la vraie question consiste à déterminer si un procès devant le Sénat, susceptible d'aboutir à la disqualification d'un ancien président destitué par la Chambre pendant son mandat, risque de mettre à mal le système constitutionnel américain.

Cela semble peut probable. Que l'accusé du procès soit un président ou un ancien président, la condamnation exige une majorité de deux tiers des sénateurs présents (après l'approbation des articles de mise en accusation par une majorité à la Chambre). Le seuil est par conséquent si élevé qu'il ne peut être atteint qu'en cas d'inconduite présidentielle grave. «L'incitation à l'insurrection» constitue-t-elle un acte suffisamment grave ? Malheureusement, dans le contexte politique actuel, rien n'est moins sûr. L'impeachment est davantage perçu comme une sanction politique imposée uniquement en présence d'un soutien politique suffisant à l'appui de la destitution d'un président, ou en l'occurrence d'une incapacité pour un ancien président à occuper cette fonction à l'avenir. Or, malgré l'assaut du 6 janvier au Capitole, les Américains restent divisés sur le cas Trump.

Les sénateurs républicains doivent ainsi mettre en balance le risque de perdre des votes au profit d'adversaires lors des primaires du parti s'ils décident de voter la

condamnation de Trump, et celui de perdre le soutien des modérés lors des élections législatives s'ils votent son acquittement. Dans la mesure où les États conservateurs enverront des Républicains au Sénat, la plupart des sénateurs républicains se méfieront sans doute davantage des adversaires aux primaires, et voteront ainsi contre une condamnation.

Ces sénateurs préfèreraient en réalité ne pas voter du tout – pour éviter de ternir leur image dans la perspective des législatives – ce qui explique que tous les Républicains, sauf six, aient décidé de considérer que le Sénat n'était pas juridiquement compétent pour juger Trump. Les Démocrates leur ont toutefois sans doute fait une faveur visant un peu trop haut, c'est-à-dire en faisant valoir dans leur seul article de mise en accusation que Trump avait incité à l'insurrection.

Dans un langage ordinaire et juridique, le terme insurrection s'entend d'un soulèvement contre le gouvernement. Les dirigeants de la Chambre considèrent que Trump a incité un groupe violent à renverser le gouvernement. Techniquement, l'assaut mené par ce groupe peut être qualifié d'insurrection, même si au moment du soulèvement Trump était encore à la tête du gouvernement censé être renversé.

Certains membres au moins de ce groupe violent entendaient tuer, séquestrer ou intimider les membres du Congrès, et empêcher d'une manière ou d'une autre le Congrès de certifier l'élection. Le raisonnement consiste à dire que Trump n'a pas seulement incité cette marche violente jusqu'au Capitole, mais qu'il avait également anticipé cet événement en le promouvant délibérément, puis, une fois les violences apparues, qu'il n'a rien fait pour les stopper. Peut-être. Mais dans une meilleure lecture des événements, on peut considérer que Trump a tout simplement fait du Trump. Comparé aux autres présidents des États-Unis, et à presque tous les responsables politiques américains, Trump s'est montré extraordinairement irresponsable, en insistant pendant deux mois sur l'idée d'une élection volée, puis en employant un langage incendiaire devant la foule réunie pour contester les résultats de l'élection.

Pour autant, il n'a pas directement ordonné à la foule de commettre des violences, et rien ne prouve qu'il s'attendait à de tels

comportements. Comme nous tous, Trump a sans doute supposé que les forces de police maintiendraient la foule sous contrôle, et n'imaginait probablement pas que celle-ci pourrait envahir le Capitole (ce qui n'était pas arrivé depuis la guerre de 1812, lorsque les troupes britanniques avaient occupé Washington).

Par ailleurs, si Trump avait été un citoyen ordinaire, son discours lors du rassemblement en question aurait été protégé par le Premier Amendement. Même s'il avait incité à une révolution, il n'aurait rien commis d'illégal, tant qu'il n'ordonnait pas à la foule de se livrer à des violences «imminentes».

Les avocats de Trump font ainsi valoir que le Premier Amendement protège également le président dans ses fonctions officielles. Personne n'aurait pu en effet imaginer qu'un président incite des citoyens américains à s'attaquer au Congrès. Un président à l'influence et à la portée considérables représente un danger bien plus grave pour l'ordre public s'il se livre à des mensonges et sème la haine qu'un agitateur ordinaire debout sur une estrade et prêchant la révolution.

L'affirmation selon laquelle Trump aurait incité à l'insurrection est en réalité une déformation, et les sénateurs républicains déterminés à justifier son acquittement feront valoir que quoi qu'il ait fait, il ne s'agissait pas d'une insurrection. La véritable raison pour laquelle Trump doit être incapable, c'est parce qu'il constitue une menace pour les institutions américaines, dont les facéties et imprudences liées au pouvoir ont failli anéantir une élection, et feront perdurer des mensonges pendant plusieurs années encore. C'est tout simplement ça qu'il convient de dire. Il appartient ensuite aux dirigeants de la Chambre de convaincre les Républicains du Sénat – et, plus important encore, les citoyens susceptibles de voter pour eux – que cet homme ne doit plus jamais être en capacité de présenter sa candidature à ce poste.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

*Est l'auteur d'un récent ouvrage intitulé *The Demagogue's Playbook: The Battle for American Democracy from the Founders to Trump* (All Points Books, 2020).

Equipe nationale

Zidane dit déjà oui aux Bleus !



En réponse à l'intérêt de Noël Le Graët, Zinedine Zidane a confirmé qu'il se verrait bien sélectionneur de l'équipe de France. Le destin est tout tracé. Après en avoir été le brillant meneur de jeu, Zinedine Zidane devrait endosser le rôle de sélectionneur de l'équipe de France, un jour. Et ce pourrait être pour bientôt, car l'actuel entraîneur du Real Madrid sera la priorité n°1 de la FFF en cas de départ de Didier Deschamps.

Et le principal intéressé est séduit par cette perspective.

C'est Noël Le Graët qui a remis le sujet dans l'actualité, ce samedi, au micro de RTL. « Si Didier arrêtait, si j'étais encore en place, la première personne que je verrais, c'est Zidane », a ainsi confié le président de la FFF, grand admirateur de « Zizou ». Interrogé à son tour sur ces déclarations, Zidane a donc clairement ouvert la porte aux Bleus. « Je connais monsieur Le Graët depuis 1998, du temps où il était à la Ligue. Nous avons toujours eu une bonne relation, a expliqué Zida-

ne en conférence de presse, relayée L'Equipe. De toute façon oui l'équipe de France ça peut être un objectif pour plus tard. Je l'ai déjà dit il y a dix ans quand j'ai commencé à entraîner. Cela fera partie des choses pour l'avenir, une possibilité un jour. » Un jour, donc pas tout de suite. Car Deschamps est sous contrat avec les Bleus jusqu'en 2022... et Zidane aussi avec le Real Madrid. « Je suis ici et c'est mon devoir de penser uniquement à ce que je fais avec le Real », a rappelé ZZ.

Angleterre

Liverpool en plein cauchemar

Les espoirs de qualification de Liverpool pour la prochaine Ligue des Champions en ont encore pris un coup samedi avec une défaite (3-1) à Leicester qui met sa quatrième place en grand danger. Mais cette défaite est surtout très inquiétante pour les Reds qui sont maintenant à cinq points du podium, avec 40 unités, et n'ont qu'une longueur d'avance sur Chelsea et West Ham, qui reçoivent lundi deux mal classés, Newcastle et la lanterne rouge Sheffield United. Liverpool n'a aussi que trois points d'avance sur son voisin Everton qu'il reçoit samedi prochain, mais les Toffees ont trois matches en moins qu'eux. Cette défaite risque de laisser des traces dans les esprits des hommes de Jürgen Klopp, tant tout semble tourner en leur défaveur. Le premier signe néfaste a été la blessure juste après la fin du premier quart d'heure de James Milner, qui va encore peupler une infirmerie qui affiche déjà complet. Malgré cela le champion a produit une prestation plutôt encourageante, dominant le match

et parvenant à peu près à maîtriser Leicester et ses contres tranchants. Les Reds ont même cru avoir fait le plus dur sur une action de très grande classe du duo Roberto Firmino-Mohamed Salah. Sur un centre de Trent Alexander-Arnold, le Brésilien a réalisé un enchaînement contrôle-râteau-talonade pour Salah qui n'a eu qu'à ouvrir son pied en toute décontraction pour enruler le ballon dans le petit filet sur la droite de Kasper Schmeichel (1-0, 67e). L'Egyptien pouvait à juste titre s'incliner les mains jointes devant son coéquipier en signe de gratitude, mais ce but a semblé entraîner un relâchement coupable des Reds qui l'ont payé au prix fort en encaissant trois buts en sept minutes. C'est d'abord un coup-franc rentrant de James Madison, à l'extrême limite de la surface de réparation, qui est rentré sans que personne, surtout pas Alisson (déjà fautif au pied dans deux des quatre buts de City le week-end dernier) ne la touche (1-1, 78e).

Trois minutes plus tard, ce

même Alisson, sorti de sa surface, et le Turc Ozan Kabak, la recrue de cet hiver en défense centrale, se sont télescopés, offrant le ballon à Jamie Vardy qui ne s'est pas fait prier pour aller marquer dans le but vide (2-1, 81e). Quatre minutes plus tard, c'est une nouvelle largesse dans le marquage qui a permis à Harvey Barnes de se présenter devant Alisson et de le tromper du plat du pied pour porter le coup fatal (3-1, 85e). Une victoire pas immérité pour un Leicester en grande forme, mais une défaite qui pose énormément de questions sur la capacité de rebond de Liverpool, engagé dans une spirale très sombre, alors que la Ligue des Champions se profile dès mardi contre Leipzig à Budapest.

Les Reds ne feront sans doute pas non plus l'économie d'une autocritique sur la condition physique de leurs joueurs au regard de l'épidémie de blessures qui les frappe et sur leur politique de recrutement qui leur offre assez peu d'options pour faire tourner.

Espagne

L'Atlético repart de l'avant

Après un match nul (2-2) face au Celta en début de semaine qui a mis fin à une série de victoires incroyable, l'Atlético se déplaçait à Grenade hier. Un déplacement qui s'annonçait compliqué... Décimé par le covid-19 et les blessures, le leader de la Liga était encore privé de plusieurs joueurs comme Trippier, Gi-

menez ou João Félix, mais a tout de même pu revenir d'Andalousie avec les trois points grâce à ce succès 2-1. Après une première période plutôt dominée mais sans but, c'est Marcos Llorente qui a mis l'Atlético devant au score d'une frappe de l'extérieur de la surface (0-1, 63e). Mais Yangel Herrera égalisait dans

O. Marseille

Sampaoli, c'est en bonne voie !

C'est un feuilleton qui commence à durer, mais qui devrait avoir une issue positive, du moins d'un point de vue marseillais. Voilà plusieurs jours qu'on sait que le club phocéen tente d'attirer Jorge Sampaoli. Pourtant, la presse brésilienne expliquait que la tendance s'était inversée cette semaine, et que le principal concerné était prêt à signer un nouveau contrat avec son club brésilien, notamment suite aux arrivées de Dodô et de Hulk. Des informations qui n'allait clairement pas dans le sens de l'OM. Le média évoquait

aussi que la récente naissance du fils de l'entraîneur pousserait ce dernier à chercher à se stabiliser au Brésil plutôt que de devoir déménager. Mais que les supporters phocéens se rassurent, Sky Italia y va aussi de ses informations. Et pour le média italien, pas de doutes, Jorge Sampaoli devrait rebondir à Marseille. Selon le site d'informations transalpin, l'arrivée du tacticien argentin à Marseille n'est qu'une question de temps.

Le club du sud de la France serait particulièrement confiant quant à ses chances d'attirer l'ancien de Séville dans ses rangs, et serait prêt à attendre la fin de la saison au Brésil, soit le 26 février prochain. Une fois la saison de championnat brésilien terminée, l'Argentin pourrait donc débarquer.

Attendre ne sera pas un problème pour Pablo Longoria et son équipe, et Nasser Larguet devrait donc assurer l'intérim jusqu'à la fin du mois.

Pour la publication italienne, Marseille n'a plus qu'à compter les jours pour que l'Argentin, qui a donné son accord à l'écurie de Ligue 1 plus tôt dans la semaine, arrive à La Commanderie.

Inter Milan

Antonio Conte fait son mea-culpa



L'entraîneur de l'Inter Milan Antonio Conte a présenté samedi des excuses après avoir "mal réagi à une provocation" lors du match contre la Juventus, mardi à Turin, marqué par des échanges d'insultes et un mauvais geste du technicien milanais. "La vérité, tout le monde l'a vue. Joueurs, entraîneurs, présidents, nous devons donner l'exemple en matière d'éducation, je suis désolé, je présente mes excuses", a-t-il déclaré en revenant sur les incidents ayant émaillé la demi-finale retour de Coupe d'Italie (0-0), qui font l'objet d'une enquête de la Fédération italienne. "J'ai mal réagi à une

provocation. J'aurais pu mieux réagir, avec un applaudissement ou un poce levé. Je vais m'en souvenir", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse à la veille du match de championnat contre la Lazio Rome, dimanche soir. Mardi à Turin, Antonio Conte et le président de la Juventus Andrea Agnelli ont été filmés profitant des insultes, accompagnées d'un geste obscène pour le premier. Les images ne permettent pas de savoir à qui précisément ont été adressées ces paroles, lancées à la mi-temps par Antonio Conte, visiblement en direction du camp turinois, et à la fin du match par le patron

de la Juve, en quittant la tribune. Dimanche contre la Lazio, pour la 22e journée de Serie A, Antonio Conte va retrouver son banc après avoir dû suivre des tribunes les deux rencontres précédentes en championnat, contre Benevento (4-0) et la Fiorentina (2-0).

Il avait été suspendu deux matches pour un coup de sang contre l'arbitre du match Udinese - Inter (0-0) le 23 janvier.

L'Inter, éliminée des coupes européennes et de la Coupe d'Italie après ce 0-0 à Turin (défaite 1-2 à l'aller), est deuxième du classement de Serie A, à deux points du leader l'AC Milan.

Boxe - IBF

Joseph Diaz perd sa ceinture à la pesée

L'Américain Joseph Diaz a perdu vendredi son titre de champion IBF des super-plumes en affichant un poids supérieur aux 59 kg de sa catégorie, à la veille de son combat contre le Tadjik Shavkatdzhon Rakhimov à Indio, en Californie. Diaz, 28 ans, devait défendre son titre pour la première fois depuis qu'il a ravi la ceinture à son compatriote, Tevin Farmer, battu aux

points en janvier 2020. Mais avec ses 60,6 kg sur la balance, Diaz a perdu son titre sans même combattre face à Rakhimov, 58,5 kg. Seul, Rakhimov, 26 ans, pourra donc remporter le titre lors du combat de samedi au Fantasy Springs Resort Casino. Une victoire de Diaz, qui n'a concédé qu'une défaite sur 32 combats dont 15 gagnés par KO, sur Rakhimov (15 combats gagnés dont 12 KO), laisserait le titre vacant. "J'attends ce moment depuis longtemps. Mon rêve est enfin devenu réalité, donc je suis très heureux", a déclaré Rakhimov, à la veille de son premier grand combat pour le titre mondial. Diaz a remporté cinq matches consécutifs depuis sa dernière défaite en mai 2018 face à l'Américain Gary Russell Junior pour le titre WBC des poids plumes.

JM Oran-2022

Des champions algériens lancent une campagne de promotion

Une campagne de promotion de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM), que va abriter Oran durant l'été 2022, a été lancée par le Comité d'organisation de cette manifestation avec la participation de champions algériens dans différentes disciplines. Des messages vidéo de sportifs algériens ayant réussi à briller sur la scène internationale dans différentes disciplines ont été publiés sur la page facebook officielle du comité d'organisation. Ces messages lancent la campagne de promotion des JM, prévu initialement pour l'été prochain avant qu'ils ne soient reportés à l'année prochaine à cause de la pandémie de coronavirus, qui a frappé le monde entier.

L'initiative à laquelle participent des visages de proue du sport national, à l'image d'Abdellatif Bekka, détenteur de plusieurs médailles dans

des manifestations mondiales dédiées aux sportifs aux besoins spécifiques, la karatéka internationale, Lamia Matoub, et Sid Ali Boudina, le rameur d'aviron international, intervient avant un peu moins de 500 jours du coup d'envoi des JM programmés du 25 juin au 5 juillet 2022.

Le directeur général du Comité d'organisation des JM, Salim Iles, avait promis que la campagne de promotion pour l'événement oranaise «sera d'envergure», reconnaissant au passage que sa structure accuse un retard dans ce registre «dû en particulier à la crise sanitaire mondiale qui a chamboulé les plans du comité d'organisation». Il y a quelques jours, Salim Iles a été rassuré par le soutien du président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, ainsi que l'entraîneur national de la sélection de la discipline, championne d'Afrique

que en titre Djamel Belmadi, qui se sont engagés, en marge de leur visite au nouveau stade d'Oran, de contribuer à la promotion des JM. Les deux hommes ont également prévu de faire participer les joueurs de l'équipe nationale dans l'opération, «ce qui constitue un apport de taille pour la réussite des JM vu le poids de ces joueurs sur la scène sportive internationale», s'est félicité M. Iles.

Dans ce contexte aussi le président de la FAF avait annoncé la programmation prochaine d'une rencontre internationale amicale sur le terrain du nouveau stade d'Oran, qui sera bientôt réceptionnée, face à «une sélection mondiale», et ce, dans le cadre de la promotion des JM que l'Algérie organise pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli l'édition de 1975 à Alger, a-t-on rappelé.

**Boxe - Tournoi de Hongrie
Trois médailles d'argent pour les Algériens**

Les boxeurs algériens, Mohamed Flissi (52 kg), Abdelfahid Benchabla (91 kg) et Imane Khelif (60 kg) ont décroché la médaille d'argent lors de la 65e édition du Tournoi international «Bocskai Istvan» qui a pris fin vendredi soir dans la ville hongroise de Debrecen, un «bilan positif» selon le directeur technique national (DTN), Mourad Meziane.

Le tournoi qui a vu la participation de 170 boxeurs dont 50 dames, représentant 20 pays, constitue une des étapes de la préparation des boxeurs algériens en vue des prochaines échéances internationales dont les Jeux Olympiques de Tokyo 2021.

Déjà qualifié aux JO-2021 de Tokyo, Benchabla a été battu en finale de la catégorie des 91 kg par l'un des meilleurs espoirs de la boxe mondiale, le Français Wilfried Florentin (19 ans), champion d'Europe juniors. En demi-finale, le champion algérien (34 ans), en manque flagrant de préparation après plusieurs mois de confinement en raison de la pandémie de la Covid-19, avait pris le meilleur sur le Croate Zvonimir Rebol. De son côté, Mohamed Flissi (52 kg), vice-champion du monde 2013 et

médaillé de bronze au mondial de Doha (Qatar) en 2015, a été battu en finale par l'Espagnol Gabriel Mascunano. Qualifié également aux JO-2021 de Tokyo, Flissi avait arraché son billet pour la finale par forfait suite au retrait de son adversaire du jour, le Hongrois Martin Virban. Chez les dames, Imane Khelif (60 kg) a été battue par la Finlandaise Mira Pottkonen, médaillée de bronze aux Jeux olympiques 2016 de Rio. Dressant un bilan de la participation algérienne au tournoi international «Bocskai Istvan», le directeur technique national (DTN) de boxe, Mourad Meziane, s'est dit satisfait du rendement des athlètes «après pratiquement une année du déroulement du tournoi qualificatif qui s'était déroulé à Dakar (Sénégal)». «Avec trois médailles d'argent pour Flissi, Benchabla et Khelif Imane, je pense que c'est un bilan positif dans un tournoi très relevé.

C'est une grande opportunité pour nos athlètes qui avaient affaire à des pugilistes de haut niveau», a déclaré Mourad Meziane. Pour le même responsable, «sur les 12 défaites des Algériens, six combats auraient été à leur avantage, si ce n'était l'arbi-

trage qui a favorisé leurs adversaires à l'image de Kramou, Aït Beka, Nemouchi, Romaïssa et Flissi...». «Globalement, je pense que c'était un très bon test pour nos athlètes et une opportunité pour le staff technique afin d'évaluer l'état de la préparation qui a débuté au mois d'août dernier», a conclu le DTN de la boxe. En stage de préparation depuis le 27 janvier dans la capitale hongroise, sous la conduite des entraîneurs Ahmed Dine, Marchoud Bouhouss, Kenzi Abdelghani et Brahim Makhlouf, douze athlètes dont trois filles avaient participé au tournoi international «Bocskai Istvan Memorial», organisé du 7 au 13 février à Debrecen. Pour rappel, sept boxeurs algériens dont deux dames ont arraché leur billet pour les JO-2020 de Tokyo, reportés à l'été prochain. Il s'agit de Mohamed Houmri (81 kg), Chouaib Bouloudinats (+91 kg), Mohamed Flissi (52 kg), Younes Nemouchi (75 kg) et Abdelfahid Benchebla (91 kg) chez les messieurs, tandis que les dames ont arraché deux qualifications historiques aux JO grâce à Romaïssa Boualem (51 kg) et Imane Khelif (60 kg).

Eloigné des terrains de puis le 23 janvier en raison d'une lésion musculaire à une cuisse, Youcef Atal a déjà manqué quatre rencontres de l'OGC Nice. Mais l'international algérien pourrait revenir dans le groupe niçois dans une dizaine de jours.

Evoquant le cas d'Atal de-

**Handisport - Grand Prix Dubaï
Encore de l'or pour l'Algérie**

La troisième journée de la participation algérienne au Grand Prix Para-athlétisme de Fazza à Dubaï (Emirats arabes unis), a été marquée par une nouvelle moisson de sept médailles dont une en or, grâce à l'athlète Mohamed Berrahal, vainqueur du 200m (classe T51). Déjà médaillé d'or au disque, classes jumelées (F51/52), Berrahal en a ajouté une autre, avec un temps moyen (43.93), devant le Portugais Mester Helder (46.87). La journée du vendredi a été aussi prolifique pour l'Algérie, avec l'obtention de quatre nouvelles médailles d'argent, trois aux concours et une au 200 mètres. Au 200 mètres, classes jumelées (T35/37), Hamdi Sofiane s'est adjugé l'argent en

**Tennis - Open d'Australie
Medvedev s'en sort en cinq sets, une première**

Daniil Medvedev (4e) ne s'en est sorti qu'en cinq sets 6-3, 6-3, 4-6, 3-6, 6-0 après avoir mené deux manches à zéro face au Serbe Filip Krajinovic (33e) au troisième tour de l'Open d'Australie, samedi à Melbourne.

Il s'agit de la toute première victoire de Medvedev dans un match en cinq sets. Jusque-là, le Russe avait perdu les six qu'il avait disputés. Medvedev, vainqueur du Masters 1000 de Paris, puis du Masters en fin de saison dernière, a d'abord continué sur son impressionnante lancée, jusqu'à mener deux sets à zéro. Ca n'a pas découragé Krajinovic,

qui, à force d'efforts, est parvenu à empocher la troisième manche.

La suivante a été douloureuse pour Medvedev, tant dans sa tête que dans son corps. Ses invectives répétées à l'égard de son entraîneur français Gilles Cervara ont poussé ce dernier à quitter les tribunes. Puis, à 5 jeux à 2 en faveur de son adversaire serbe, il a demandé un temps mort médical pour se faire masser l'arrière de la cuisse gauche. «Dans le troisième set, je me suis un peu tendu, et lui a augmenté son niveau. Il a joué à un niveau incroyable dans le quatrième», a estimé Medvedev. Contraint de jouer

un cinquième set décisif, Medvedev a su se ressaisir au moment opportun et n'a plus laissé aucune chance à Krajinovic.

Il s'est finalement imposé après un peu plus de trois heures de match. «J'ai essayé de changer ma position au retour, ça à l'air d'avoir fonctionné», a-t-il souri. Medvedev affrontera l'inattendu Américain Mackenzie McDonald (192e), tombeur un peu plus tôt du Sud-Africain Lloyd Harris (7-6 (9/7), 6-1, 6-4), pour une place en quarts de finale. A cheval sur 2020 et 2021, le Russe en est désormais à dix-sept victoires consécutives.

**OGC Nice
Atal de retour dans une dizaine de jours**

a-t-il déclaré vendredi. Il faut rappeler que Youcef s'était blessé en célébrant son but face au RC Lens. Quant à son compatriote Hicham Boudaoui, il devrait faire son retour dans le onze de départ de Nice. En semaine, il avait été laissé au repos en Coupe de France face à Nîmes.

Ce ne sera pas de sitôt »,

Football - Ligue 1 L'OM provisoirement sur le fauteuil

M. B.

A près les trois premiers matches disputés vendredi, la 13^e journée du championnat de Ligue 1 s'est poursuivie, samedi, avec trois autres rencontres et ce, en attendant la mise à jour du calendrier. Une fois n'est pas coutume, nous débuterons ce tour des stades par le bas du tableau, où la lanterne rouge, le CA Bordj Bou Arréridj

Résultats

RCR	2-1 JSMS
OM	2-1 NAHD
CABBA	2-2 NCM

JSM Skikda et le NA Hussein-Dey. A Médéa, Khalfallah auteur d'un doublé (17', 27'), a concrétisé la domination de l'Olympique, alors que Nadji (35') avait réduit le score pour le Nasria. Avec ce succès, l'OM rejoint provisoirement en tête l'ESS, qui compte un match en moins.

Enfin, à Relizane le Rapid a renoué avec la victoire en battant difficilement la JSMS, qui est revenue en force en seconde période avec un but de Merzougui (82'). Heureusement, les locaux se sont mis à l'abri grâce à Balegh (31') et Chetih (75').

Ligue 2 - Groupe Ouest Premier couac pour l'ASMO

M. Z.

Première déception de l'ASMO. C'est le fait saillant de cette première journée de ce groupe. Les Asémistes ont été contrés chez eux par le promu, le CRB Oued Rhiou, qui a eu le mérite de jouer sans complexe. A souligner que les Oranais ont évolué sans les nouvelles recrues, du moment que les dirigeants de l'ASMO n'ont pas réussi à débloquer la situation au niveau de la CNRL. Ce qui a perturbé les plans de l'entraîneur Kamel Mouassa. En tout cas, deux points perdus pour les Asémistes. Pour sa part, le CR Témouchent a réalisé l'essentiel devant son hôte du jour, le MC Saïda, miné par une crise interne sans précédent. Deux buts signés Abed et Allali ont suffi au bonheur du Chabab. En face, le MCS traverse une

période très difficile. La JSM Tiarét, elle, a failli revenir de Remchi avec les trois points après avoir mené au score sur un but de Baouche avant qu'elle ne soit rejoints au score par l'USR. Un résultat encourageant acquis, en dehors de ses bases, pour la JSMT à la veille de la prochaine réception de l'ASMO. A Bousaâda, le duel des deux promus, le CRB Ain Ouessa et l'IRB El Kerma, s'est achevé sur un score de parité, deux buts partout. Un résultat qui arrange beaucoup plus l'Ittihad. Enfin, à Chlef, le MCB Oued Sly a répondu à l'attente de ses fans. Victoire, certes étiquetée, mais précieuse pour la suite de la compétition pour le Moustakbal local. Quant à l'OMA, la situation risque de se compliquer davantage avec les joueurs qui réclament leurs dûs. A noter que le match SCAD-SKAF aura lieu, aujourd'hui, à Chlef.

AS Ain M'lila Des potentialités qui se confirment

Adjal Lahouari

Cette fois, il se confirme que l'ASAM est bel et bien la « bête noire » des clubs algériens. Certes, le CRB a tenu en échec à Ain M'lila mais, tour à tour, le PAC, le NAHD et l'USMA ont éprouvé des difficultés. Si le Paradou et le Nasria ont grappillé le point du nul sur leurs terrains, l'USMA s'est inclinée vendredi dans son fief d'Omar Hamadi. Ce n'est tout de même pas par hasard ! Seuls la JSK et l'OM peuvent se targuer d'avoir battu l'ASAM, dont le classement est à présent très intéressant, au pied du podium, en attendant la mise à jour du calendrier. Ce n'est pas nouveau pour ces étonnantes M'lilis qui ont même occupé le poste de dauphin au terme des quatrième et sixième journées. Après les deux nuls face au PAC et au RCR, l'ASAM s'est sérieusement ressaisie avec deux courtes mais précieuses victoires face à l'USMBA et à l'USMA. Il est utile de rappeler que nous avons découvert cette équipe lors du fameux match au 5-Juillet face au MCA. Ce jour-là, le Doyen était tout heureux d'avoir arraché le point du nul. Depuis cet exploit, l'ASAM a repris sa marche vers l'avant. Jusqu'à la

neuvième journée, les M'lilis avaient inscrit 12 buts et en ont concédé 9. Depuis quatre journées, les attaquants n'ont trouvé le chemin des filets qu'à deux reprises. En revanche, la défense s'est montrée intraitable, le gardien Boussouf n'ayant concédé aucun but. D'ailleurs, face à l'USMA, il a été l'un des points forts de l'équipe. Comment expliquer cette solidité ? L'entraîneur Yaïche a tenu à souligner dans sa déclaration d'après-match les mérites du staff en citant même les noms. « Je ne suis pas seul à la barre technique et leur mérite doit être reconnu. Je vous avoue que, compte tenu des absences, notre objectif était de ne pas perdre », dira-t-il. A la question d'un consultant TV qui lui a demandé quel était son «secret», il a répondu : « Je demande aux joueurs d'être confiants et de respecter l'adversaire, quel qu'il soit ». Visiblement, l'entraîneur Yaïche veut éviter que personne ne s'enflamme après ces excellents résultats, et avoue même connaître les limites de son équipe. Pour notre part, dans une bonne proportion de cette rencontre, nous avons retrouvé l'ASAM qui a failli battre le MCA, avec un pressing de tous les instants et des contres tranchants

Les M'lilis auront trois sorties à risque à Sétif (ESS), Chlef (ASO) et à Oran (MCO), mais accueilleront le WAT, l'USB et la JSS. Allons-nous enfin connaître les limites évoquées sportivement par l'entraîneur Yaïche ?

FAF - Licence professionnelle Le NAHD complète son dossier

Le NA Hussein-Dey a complété son dossier d'obtention de la Licence de club professionnel (LCP) auprès de la Direction de contrôle de gestion et des finances des clubs professionnels (DCGF) de la Fédération

algérienne de football, a indiqué samedi la FAF. Ils sont désormais 18 clubs, sur les 20, qui ont satisfait aux obligations du cahier des charges pour la saison 2020/2021, selon la même source.

Groupe Centre Entame réussie pour le RCK et l'ABS

M. Zeggai

La meilleure opération de cette première journée aura été l'œuvre du RC Kouba et l'Amal Boussaâda, les deux seules formations à avoir gagné en déplacement sur le même score de 3 buts à 1. Les Koubéens ont atomisé le WR M'sila grâce à Baïteche, Felloussa et Soualma. Bonne entame donc pour le Raed de Kouba qui confirme ses

Résultats

IBL	0-0 CRBT
USMH	1-1 RCA
USMB	1-3 ABS
MOB	0-0 JSMB
WRM	1-3 RCK
ESBA	2-0 WAB

vainqueur. Les deux équipes ont gagné chacune un point. A noter que le MOB a joué, lui aussi, avec l'équipe réserve du moment que les nouveaux n'ont pas été qualifiés puisque les Crabes ne sont pas acquittés de leurs dettes auprès de la CNRL.

A Ben Aknoun, l'ESBA a parfaitement négocié son premier match après avoir disposé du WA Boufarik qui a, quelque peu, déçu. Le CR Beni Thour, quant à lui, est parvenu à éviter la défaite à Lakhdaria devant l'IBL. Un bon point pour les Sudistes à l'occasion de leur première apparition en Ligue 2.

Groupe Est Le DRBT et le MOC annoncent la couleur

M. B.

Même si cette première journée est placée sous le sceau de l'observation, il n'empêche que des clubs qu'on attendait avec impatience ont d'emblée annoncé la couleur et veu-

Résultats

HBCL	3-1	.. NRBT
USC	2-0	.. CRBOD
USMAn	0-0	.. MSPB
ASK	0-1	.. MOC
CAB	0-0	.. USMK
MCEE	1-2	.. DRBT

lent se mettre dans le rang des prétendants. C'est le cas du DRB Tadjenat et du MO Constantine, qui ont marqué leur territoire en allant s'imposer en déplacement respectivement chez le MC El Eulma et l'AS Khroub. Un début de saison prometteur pour les deux premiers cités, qui ont été imités par le HB Chelghoum Laïd et l'US Chaouia, vainqueurs à domicile du NRB Teleghma et du CRB Ouled Djellal. Deux très bonnes opéra-

USM Bel-Abbès

A quand le bout du tunnel ?

Kadiri Mohamed

Contrairement aux précédentes saisons où la célébration de l'anniversaire de la création de l'USMBA a été souvent exploitée, car elle constituait toujours une source de motivation pour les dirigeants, cette année, c'est le flou total.

On s'attendait tout de même à un succès de l'USMBA face aux Algérois du Paradou AC. Or, cette fois, c'est dans un contexte de crise que l'équipe, sous la direction de Hamak Baghdad, qui fait de son mieux chaque jour, a affronté les Pacistes.

Les M'lilis auront trois sorties à risque à Sétif (ESS), Chlef (ASO) et à Oran (MCO), mais accueilleront le WAT, l'USB et la JSS. Allons-nous enfin connaître les limites évoquées sportivement par l'entraîneur Yaïche ?

soient, n'occultent pas l'absence d'un entraîneur au niveau de la barre technique depuis treize journées.

En effet, l'USMBA est sans patron technique depuis le départ précoce de Lyamine Boughrara pour des raisons que tout le monde connaît.

A ce handicap majeur, il faut ajouter les querelles entre les dirigeants sur le choix du futur patron de la barre technique. Pourtant, les milliers de fans continuent de nourrir l'espoir en dépit de la situation administrative et sportive peu encourageante qui défraye la chronique. Toutefois et aux dernières nouvelles, les autorités locales, à leur tête le wali de Sidi Bel-Abbès Limani Mutapha, ont, de nouveau,

invité cette fin de semaine les dirigeants concernés pour tenter de mettre fin à cette polémique qui déstabilise l'équipe.

Cette volonté des pouvoirs publics devrait, selon les observateurs, déboucher sur une solution pour sortir de ce blocage administratif. Il ne faut pas oublier que l'USMBA reste sous la menace d'une sanction sportive en raison de la licence de club professionnel que la Direction de contrôle de gestion et des finances refuse de délivrer en l'absence de plusieurs documents exigés.

A l'approche de la date limite, la FAF et la commission de discipline de la LFP sont déterminées à appliquer la réglementation, à savoir l'article 107 du code disciplinaire.

Coupe de la CAF: Ashante Kotoko-ESS, aujourd'hui à 16h00

Bien négocier la première manche



M. Zeggai

Les jeunes loups de l'Entente de Sétif parviennent-ils à créer l'exploit aujourd'hui à Accra (16h00) dans le cadre de la première manche des 16èmes de finale «bis» de la Coupe de la CAF face à l'Ashante Kotoko ? La formation algérienne s'est déplacée avec une dizaine de jeunes réservistes en raison des défections constatées ici et là. Explications du coach Nabil El Kouki : « On est obligés de gérer avec la situation qui prévaut au sein de l'effectif. On va faire avec les joueurs dont on dispose. »

De toutes les manières, personnellement, je fais confiance à mes joueurs. Cela a été le cas depuis toujours ». En effet, l'ESS sera handicappée par l'absence de Djahnit et Bekakchi, deux éléments de base, mais bénéficiera en revanche du retour de Ghaacha et, également, la présence de la nouvelle recrue, Daniel Lomotey, convoqué pour la première fois. Les dirigeants actuels, qui veulent

renouer avec la compétition internationale, tentent de mettre tous les atouts du côté de leurs joueurs afin qu'ils abordent cette première manche avec sérénité. Pour cela, et afin d'espérer une qualification à la phase des poules, l'Entente de Sétif est appelée à sortir le grand jeu face à l'Ashante Kotoko.

Le manque d'expérience de la majorité de ses joueurs risque de lui être préjudiciable, mais ce déficit pourrait être comblé par l'enthousiasme et la qualité technique. C'est du moins l'atout de l'entraîneur des «Aigles Noirs». Pour ce match, ce dernier ne compte pas procéder à de grands chamboulements dans l'équipe-type pour conserver l'équilibre de son équipe, surtout que sur le plan offensif, les nôtres ont de solides arguments à faire valoir. Reste à savoir comment les Sétiens vont gérer ce match face à un adversaire qui n'est plus à présenter et qui est rompu à ce genre de défis. En effet, l'Ashante Kotoko n'est pas un inconnu sur la scène continentale si l'on tient compte de

son palmarès avec deux victoires en Coupe des clubs champions et cinq finales perdues, sans pour autant oublier plusieurs participations en Coupe de la CAF avec deux finales perdues en 2002 et en 2004.

Au niveau local, Ashante Kotoko, leader actuel, est un habitué aux sacres du Ghana avec une dizaine de coupes et 25 titres de championnat. Sur le plan de l'effectif, les Ghanéens disposent d'une pléiade de joueurs talentueux qui se sont illustrés ces dernières années, à l'image du redoutable attaquant Imoro, l'une des forces de frappe de l'Ashante. On citera le keeper Razak Abalora, qui a fait toutes ses classes dans les différentes élections nationales des jeunes catégories, deux éléments dont l'influence est reconnue par l'entraîneur Maxwell Konadu lui-même. A noter que cette rencontre sera dirigée par un arbitre tunisien Haithem Guirat, lequel sera assisté par ses compatriotes Mohamed Bakir et Amine Barkallah, le quatrième arbitre étant Yousri Bouali.

Stade Malien-JSK, aujourd'hui à 17h00 Prendre option à Bamako

M. Zeggai

La JS Kabylie sera cet après-midi (17h00) face à un nouveau défi devant le Stade Malien à Bamako. Cette rencontre, qui entre dans le cadre du match aller des 16èmes de finale «bis» de la Coupe de la CAF, représente un dernier obstacle pour la phase de poules. Un objectif que les deux équipes aspirent à atteindre. Pour la JSK et son entraîneur Denis Lavagne, il n'est pas question de passer à côté.

Au contraire, ils sont décidés à revenir de Bamako avec un résultat qui leur permet de garder leurs chances de qualification intactes lors du match retour, dans une semaine au stade du 1er-Novembre à Tizi-Ouzou.

Certes, tout le monde s'attend à un match difficile, mais cela n'empêche pas les Canaris de se montrer optimistes lors de cette première manche. « On se déplacera à Bamako pour une mission, celle d'obtenir un résultat positif. C'est notre objectif, et

on va tout mettre en œuvre pour le réaliser », affirmera le coach de la JSK. L'avantage de nos représentants réside dans le fait qu'ils aborderont cette empoignade dans de meilleures conditions psychologiques en raison de la remontée au classement de la Ligue 1, avec notamment deux victoires consécutives. Mais attention, là, il s'agit d'un autre contexte qui exige une grande concentration, surtout que la qualification pour la phase de poules de cette compétition est tributaire du résultat d'aujourd'hui, d'autant plus que la Coupe de la CAF fait partie des objectifs de la JSK. Pour cela, Denis Lavagne a considéré comme favorables les conséquences de la finale perdue par le Mali, composé par de nombreux éléments du Stade Malien, en finale du CHAN face au Maroc. Selon les échos qui nous sont parvenus, la JSK se prépare dans la sérénité avec un effectif au complet.

C'est de bon augure pour les gars du Djurdjura, qui de-

Ligue des champions d'Afrique Le MCA arrache un point chez le Zamalek

Le MC Alger a réalisé une belle opération en tenant en échec les Egyptiens du Zamalek (0-0), vice-champion d'Afrique, en match disputé vendredi soir au stade international du Caire, comptant pour la 1re journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Comme il fallait s'attendre, le club cairote a exercé dès le début un pressing constant dans le camp du club algérois, mais sans parvenir à tromper la vigilance du portier Abdelkadir Salhi. L'occasion la plus dangereuse de

la première période a été l'œuvre de l'attaquant égyptien Zizo, le tir de ce dernier est sauvé in extremis sur la ligne par le défenseur Mouad Hadded (29e). Après la pause, le Zamalek a continué à dominer outrageusement le «Doyen», mais la défense algéroise a bien résisté jusqu'au sifflet final de l'arbitre éthiopien Bamlak Tessema Weyesa.

Dans l'autre match de cette poule, l'ES Tunis affrontait samedi au stade Radès les Sénégalais de Teungueth FC, dont il s'agit de la première participation. Pour rappel, le pré-

ident du Conseil d'administration du «Doyen» Abdennacer Almas, a été reçu jeudi par l'ambassadeur d'Algérie en Egypte M. Mohand Salah Ladjouzi. Au cours de cette réception, Mohand Salah Ladjouzi a tenu à encourager l'équipe en vue de son match face au Zamalek, tout en félicitant le MCA qui fêtera cette année le 100e anniversaire de sa création. Le premier responsable du MCA a été également invité par le président du Zamalek Imad Abdelaziz. Les deux responsables ont échangé les boucliers au logo des deux clubs.

Ligue des champions d'Afrique Des dirigeants du CRB victimes d'agression à Lubumbashi

M. B.

Le CR Belouizdad a arraché un précieux point en déplacement face à la formation congolaise du TP Mazembe (0-0), en match comptant pour la 1re journée du groupe B de la Ligue des champions d'Afrique, disputé samedi à Lubumbashi (RD Congo). Malgré l'absence de plusieurs joueurs cadres blessés tels que les milieux de terrain Selmi et Draoui, le représentant algérien a réussi à tenir en échec le TP Mazembe 2^{ème} club le plus titré dans cette com-

pétition, avec cinq coupes. Or, cette rencontre a connu des événements regrettables à la pause. « Nous étions victimes d'agression à l'arme blanche à la mi-temps. Des personnes étrangères ont fait interruption dans les vestiaires et nous ont volé une partie de nos affaires personnelles. Heureusement, les joueurs ont regagné le terrain au moment de l'incident, car les agresseurs ont pensé qu'il n'y avait plus personne à ce moment-là. Mais, nous étions encore quatre dirigeants à l'intérieur du ves-

tiaire. De toute ma carrière sportive, je n'ai jamais vu autant de violence. Nous avons vécu l'enfer à Lubumbashi avec la complicité des responsables de la sécurité, qui ont fait preuve de passivité devant la gravité des événements », a déclaré le directeur du pôle compétitif du CRB, Taoufik Korichi, sur les ondes de la radio nationale. A noter que les matchs de la 2^{ème} journée du groupe B, prévus le 23 février, mettront aux prises Al-Hilal au TP Mazembe et le CRB au Mamelodi Sundowns.

Tennis - Tournoi ITF de Monastir Inès Ibbou file en finale



La tenniswoman algérienne Inès Ibbou a composté samedi son billet pour la finale du tournoi international féminin « Magic Tour » qui se déroule à Monastir (Tunisie), en s'imposant devant la Française Yasmine Mansouri par deux sets à un. L'ancienne championne d'Afrique juniors, tête de série N.6 de cette compétition à 15.000 USD, a perdu le premier set 2-6, avant de se ressaisir et remporter le second 6-3. Lors du troisième set décisif pour dépasser les deux joueuses, le dernier mot est revenu à Algérienne qui s'est imposée finalement 6-3. En finale, programmée dimanche, Ibbou affrontera la Tchèque Linda Fru-

hvirtova, tête de série N.5 qui, de son côté, a éliminé la Bulgare Kristina Dmitruk en deux sets 6-4, 6-3. Ce tournoi du circuit pro-féminin, qui se déroule sur surface rapide, est le deuxième consécutif pour l'Algérienne de-

puis son retour à la compétition, après avoir observé un arrêt forcé pendant un mois, suite à l'annulation de plusieurs compétitions en Tunisie consécutivement à une hausse des cas de contamination au coronavirus.

Cyclisme - Grand prix Didouche Mourad Zaki Boudar remporte la 3^{ème} étape

Le cycliste Zaki Boudar du club Madjd de Blida a remporté vendredi la troisième étape de la 17ème édition du grand prix de cyclisme Didouche Mourad entamé mercredi. Cette 3^e étape s'est déroulée dans des conditions climatiques favorables, sur une boucle de 128 km à partir de la commune de Didouche Mourad vers Zighoud Youcef, El Kentour, Salah Bouchouar et jusqu'au Hadaïk à Skikda et puis le retour au point de

départ, empruntant les RN 3 et 85. Zaki Boudar a franchi la ligne d'arrivée, parcourant 128 km, en 3h 36mn et 06s et était suivi par Oussama Khelif du club Dely Ibrahim et Mohamed Achraf Amllal de Majd Blida. L'ultime étape de cette 17ème édition du grand prix de cyclisme Didouche Mourad devait être disputée hier sur une boucle de 107 km, depuis la commune de Didouche Mourad vers la wilaya de Mila et le retour au point de départ.

ENTRETIEN**Fethi Baba Ahmed raconte Rachid
«Pour mon frère, la musique était une passion»**

Tous les 15 février, anniversaire de la mort de Rachid Baba Ahmed, sa famille, ses proches, ses amis chanteurs de rai, ses fans et tous les artistes et intellectuels rendent un hommage mérité à ce compositeur iconique du rai et pionnier dans le domaine de musique moderne (synthétiseurs, vidéos clips), en se rendant sur sa tombe où repose tranquillement son âme au cimetière «Sidi Senouci» à Tlemcen.

Entretien réalisé par Khaled Boumediene

La disparition tragique de Rachid Baba Ahmed, est particulièrement gravée dans la mémoire des habitants de Tlemcen et d'Oran qui se souviennent toujours de cette journée cauchemardesque du 15 février 1995 où des mains sanguinaires ont mis un terme à ses ambitions, ses projets et ses rêves. Ce jour-là, vers 21h30, des coups de feu brisent la quiétude de la rue de Mostaganem. Rachid a été lâchement assassiné par des terroristes à l'âge de 49 ans ! Les riverains qui étaient en train de rompre le jeûne en famille ont à peine le temps de se précipiter à leur balcon que s'éloigne déjà à une grande allure une voiture d'un groupe terroriste, qui considère la musique «illicite». À Tlemcen, la ville d'origine de Rachid Baba Ahmed, la nouvelle de ce lâche assassinat a fait l'effet d'un choc violent surtout pour son alter ego et frère Fethi, qui ne se séparait guère de Rachid. Il faut rappeler qu'un autre monument du théâtre algérien, en l'occurrence, Abdelkader Alloula, a été froidement assassiné par balles, avant lui, le 10 mars 1994 à la sortie de son domicile de la rue de Mostaganem à Oran. Cheb Hasni, une star éponyme du rai a été tuée le 29 septembre 1994 à Oran. Ces assassinats avaient soulevé une immense émotion au sein des habitants d'Oran. En août, la chanteuse kabyle, Lila Amara et son mari, ont été tous les deux assassinés près d'Alger. Ils viennent grossir la liste des victimes d'une longue vague d'assassinats contre les intellectuels, artistes, enseignants et agents des corps constitués ou responsables politiques. Fethi, son frère, a bien voulu se confier à notre journal à la veille de ce 26e anniversaire du décès du défunt. Parlant avec beaucoup d'émotion de son inséparable frère, Fethi a estimé que Rachid (né le 20 août 1946), a tant donné à la culture de son pays qu'il aimait beaucoup.

Le Quotidien d'Oran : Quels sont les premiers rapports de Rachid à la musique et au son ?

Fethi Baba Ahmed : C'est dans le quartier de Bab El Hidid, que Rachid commença très jeune le métier de bijoutier avec son père, artisan bijoutier, qui le trouva très talentueux et actif avec un esprit créateur au point que l'élève dépassa le maître en réalisant des merveilles en la matière. Grâce à son sens inné de la recherche artistique, Rachid excellait dans la création des modèles. En persévérant dans la créativité moderne, il réussit à placer sur le marché ses nouveaux modèles de bijoux au point où certains sont toujours prisés aujourd'hui par les familles. D'ailleurs, il fut le premier bijoutier qui ramena la nouvelle technologie de bijoux coulés, c'est-à-dire, le coulage à cire perdue. Mais, tout en travaillant, Rachid apprit à jouer à l'harmonica



et c'est là où le don du jeune musicien se révéla. Le déclic se produit lorsque son grand-père et son oncle lui ramenèrent un luth d'Egypte à leur retour du pèlerinage en 1965. Son oncle Mustapha l'initia au luth. Il apprit à jouer en un temps record avec le fameux Taksim El Oued tant écouté et apprécié par toute la famille. Il s'inscrit ensuite dans un groupe de musique andalouse et apprit à jouer la trompette au sein d'un groupe de fanfare de l'avenir sportif de Tlemcen avec qui il participa à beaucoup de défilés. Il fit des débuts remarqués dans la musique».

Comment Rachid a évolué, plus tard, dans la technologie électronique de ses enregistrements ?

Comme tous les jeunes, Rachid écouta beaucoup la musique moderne et apprit à manier la guitare électrique, le piano, des percussions à une époque qui fut dominée par les groupes des Beatles et les Rolling Stones. Il décida de former, avec ses amis, ses premiers groupes modernes : Les Fils du Soleil, puis Les Sphinx, Les Vautours et El Hayet avec qui il innova comme à son habitude, en mixant pour la première fois la musique moderne, des airs de twist et de Rock et la parole en arabe. Il réussit à décrocher avec son groupe le prix du deuxième meilleur orchestre lors d'un concours du festival national organisé en 1968-1969 à Alger. Mais, se sentant confronté à des difficultés émanant de ses amis des nombreux groupes qui n'arrivaient pas à le suivre dans ses œuvres innovantes, Rachid se libéra et créa le groupe emblématique Rachid et Fethi, avec ses frères et cousins : moi (rythmique et chant), mes frères Azzedine, Abdou et Djelloul (bassiste, batteur et organiste), ainsi que mes cousins Hamid, Benali et Ghouti (orgue, 2ème bassiste). Pour Rachid, la musique fut une passion et constitua un but à atteindre dans sa carrière d'artiste et ce, contrairement à mes frères et cousins pour qui la musique fut une simple distraction. Rachid décida ensuite de quitter son groupe familial, pour créer l'édition Ralleye, pour caresser son rêve de maîtrise du son et de l'image. En 1969, Rachid partit en France avec son frère Mourad, pour enregistrer son tube préféré Ayami El Kassira dont il composa lui-même les paroles de cette chanson en décrivant sa mort. Il ramena avec lui de France un petit magnétophone 08 pistes. A l'aéroport d'Oran, Rachid rencontra le défunt Ahmed Wahbi en lui révélant son projet de création d'un studio d'enregistrement professionnel en Algérie. Ahmed Wahbi lui conseilla d'abandonner ce projet difficile à réaliser à

l'époque. Mais, Rachid concrétisa avec ténacité et conviction son œuvre. Il appela pour la première fois le chanteur à la voix d'oranaise, Cheb Hamid, très connu pour sa fameuse chanson Lalla Sâadia. Hamid n'en revint pas qu'avec un si petit matériel on obtint une prise de son de qualité et voix très nette. C'était très neuf. Les gens n'avaient pas entendu ça auparavant. Hamid se rendit compte de la réussite et que sa chanson connaîtra un franc succès dans tout le pays. Rachid fut très content car il réussit tout seul à devenir l'homme-orchestre !

Rachid a-t-il lancé des stars ?

Rachid fut très sollicité par les éditeurs de cassettes et chanteurs qui allèrent le voir au studio à Tlemcen. Via son énorme studio d'enregistrement, son label et sa très populaire émission télévisée baptisée Bled Music, Rachid fut à l'origine de bon nombre des plus grands succès du rai. Il réalisa des morceaux pour des stars du genre comme Cheb Khaled en 1983, Cheb Sahraoui, Cheba Fadela, Cheb Hasni, Abdelkader Chaou, Ahmed Zouheir ou Meriwa. Toutes ces stars et bien d'autres connurent un grand succès populaire. À jamais, Rachid Baba Ahmed restera donc le plus célèbre des producteurs de rai, celui qui composa aussi le premier hit international du genre avec la chanson N'sel Fik de Fadela et Sahraoui. En 1986, Rachid installa un magnétophone 16 pistes indépendants avec sa console et ses effets donnent à la musique une tout autre dimension. Mais, quelques années plus tard Rachid décida d'arriver au top niveau dans la prise du son et opta finalement pour la construction d'un grand studio où rien n'a été laissé au hasard. Sa conception très précise et hautement scientifique est basée sur ce qui se fait de mieux en technologie. Il importa le fameux 24 pistes et l'installa à la cité de Kiffane à Tlemcen. Ainsi, il accéda à un véritable travail professionnel à la hauteur des studios de niveau international. Ses produits commencèrent partout à l'étranger. Il fut contacté par plusieurs chaînes de télévisions étrangères pour leur permettre de filmer son grand studio qui fut parmi les plus beaux et qui fut visité par le directeur des droits d'auteurs internationaux de la Swiza. Outre sa bonne réputation en France tant sur le plan technique que sur le plan de la recherche et l'originalité musicale, Rachid reçut un groupe de musique Jazz très réputé. Il lui fit découvrir son savoir-faire et finit par l'enregistrer. Le disque sortit ensuite en France et là nul ne put imaginer la fierté et le succès de Rachid. Son intuition et son talent furent remarquables car

quand il écouta un jeune chanteur ou un groupe, s'il décida de les enregistrer cela veut dire en général que c'est la réussite pour eux. Et ce fut le cas avec Cheb Anouar qu'il forma dès son jeune âge. Et aussi, Cheb Djallal de Noudjoum Essaf et de beaucoup d'autres».

Et son parcours dans l'audiovisuel ?

Dans ce domaine, Rachid réalisa un petit film en 1968 de style Western de 16 mm avec ses cousins et frères à Ain El Hout. Puis il tourna avec l'ex-RTA son premier film «El-Fidai», puis le film «Sous l'ombre du Caroubier» à Ain Témouchent. Rachid se lança dans la maîtrise de l'image et acheta une petite caméra vidéo MOVIE 8 et quelques effets très simples. Il fit son premier Clip Vidéo avec Anouar et l'envoya à la RTA. Ce fut une réussite pour Rachid, qui acheta une nouvelle caméra BVU avec pour son magnétophone portable, afin d'améliorer la qualité de l'image et du son et éviter le montage à la RTA d'Oran et les déplacements difficiles. Il fit l'acquisition de la dernière caméra BETA CAM SONY avec une cellule complète de montage. Ainsi, Rachid devint vraiment à l'aise et commença la production audio et vidéo tant rêvée. Il se libéra et devint indépendant dans ses pensées et mouvements car il ne voulut dépendre de personne. L'objectif de Rachid était de travailler très dur afin d'arriver à produire des films, des courts métrages, des documentaires scientifiques, culturels et publicitaires. Il devint le plus grand partenaire de la RTA grâce à la production de ses émissions culturelles et historiques. Rachid se lança dans un autre projet qui lui tenait à cœur, celui d'une radio privée à Tlemcen pour laquelle il avait déjà obtenu l'accord des autorités concernées. Malheureusement le destin de Rachid fut autrement. Il fut assassiné alors qu'il s'apprêtait à effectuer un voyage au Japon et Taiwan, avec son ami Boublenza Hamed, fournisseur de cassettes».

Un dernier mot ?

Je dois rappeler d'abord que Rachid est né un certain 20 août. Cette date coïncide chez nous en Algérie avec la journée du Moudjahid. D'autre part, Rachid a toujours agi pour la paix, pour le bien des gens et pour l'espoir des jeunes. C'était un profond humaniste, qui aimait aider tout le monde, discrètement ! Parler de Rachid n'en finit jamais. Son look unique, une barbe bien fournie et une casquette et une tenue paramilitaire, rappelant un explorateur toujours à la recherche de contrées inconnues correspondant parfaitement à son caractère et ses actions pour la culture.

Le Maroc, l'un des principaux pays d'origine des suspects de traite humaine



Le Maroc figure parmi les cinq principaux pays d'origine des suspects de traite humaine hors de l'Union européenne (UE) et arrive en tête lorsqu'il s'agit des condamnations pour ce type de trafic, révèle un rapport de la Commission européenne.

Selon le rapport publié lors d'une séance plénière, le 9 février courant, au sein du Parlement européen, consacrée à la traite humaine, «le Maroc (179 suspects) figure parmi les cinq principaux pays d'origine des suspects de traite humaine hors UE, citant entre autres le Nigéria, l'Albanie et le Pakistan.

Le document, publié vendredi par le site marocain Ecoactu et d'autres médias, souligne que le Maroc figure toujours parmi les principaux pays d'origine des personnes soupçonnées de ce type de trafic, comme le révèlent le rapport sur la collecte de données 2015-2016 et le rapport d'Eurostat (2015) pour la période 2010-2012.

De plus, ajoute la même source,

le Maroc arrive en tête lorsqu'il s'agit des condamnations pour traite humaine, avec 101 personnes reconnues coupables et condamnées.

Plus de la moitié (60%) des victimes enregistrées ont été victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, 15% pour d'autres types de travail forcé et 15% pour d'autres raisons, telles que la mendicité, le prélevement d'organes ou la servitude domestique, précise la Commission dans son rapport.

Dans ce contexte, les députés européens préviennent que les demandeurs d'asile, les réfugiés et les migrants, en particulier les femmes et les mineurs non accompagnés, sont particulièrement vulnérables à la traite humaine.

Ils soulignent en outre «le très faible nombre de victimes enregistrées dans les procédures de protection internationale», appelant ainsi les Etats membres à «veiller à ce que les procédures de lutte contre la traite et d'asile soient interconnectées».

En effet, les députés souhaitent

renforcer la protection des victimes, mettre fin à l'impunité des trafiquants voire évaluer la directive européenne de 2011.

Ils souhaitent également que l'UE intensifie la lutte contre la traite des êtres humains, renforce la protection des victimes et mette fin à l'impunité des trafiquants.

Souvent considérée comme une forme moderne d'esclavage, la traite des êtres humains est un des crimes qui enregistre la croissance la plus rapide. En effet, les nouvelles technologies, les flux migratoires et la crise du Covid-19 exposent davantage de personnes au risque de la traite. Au total, les pays de l'UE ont enregistré 14.145 victimes de la traite des êtres humains entre 2017 et 2018. 72% d'entre elles sont des femmes et des filles. Les enfants représentent près d'un quart (22%) du total des victimes. Cependant, en raison du manque de données, le nombre réel de victimes pourrait être bien plus élevé, note également le rapport de la Commission européenne.

La France veut cadrer les financements étrangers des cultes

Les députés français ont voté vendredi soir l'obligation pour les associations cultuelles en France de déclarer les financements étrangers dépassant 10.000 euros pas au sous peine de sanction, dans le cadre de l'examen du projet de loi «séparatisme» qui veut notamment renforcer l'arsenal contre l'islamisme radical. Les députés, qui doivent voter mardi en première lecture sur ce projet de loi «confortant les principes de la République», ont également adopté un amendement, présenté par un député du parti présidentiel La République en Marche, rendant obligatoire de déclarer toute aliénation d'un lieu de culte français à un Etat étranger.

L'autorité administrative pourra faire usage de son droit d'opposition en cas de menace «affectant un intérêt fondamental de la société», selon cet amendement.

Les députés ont parallèlement validé de nouveaux outils de finance-

ment pour les cultes dont la possibilité d'exploiter des «immeubles de rapport» -posséder et administrer des immeubles acquis à titre gratuit pour en tirer des revenus.

Cette disposition a suscité l'inquiétude de plusieurs élus sur «une remise en cause des équilibres» de la loi de 1905, texte fondateur de la laïcité en France. Les députés ont voté un amendement plafonnant à 33% des ressources totales annuelles des associations les revenus tirés des immeubles de rapport.

Avec cette mesure le gouvernement veut notamment inciter musulmans et évangéliques, dont les structures associatives adoptent actuellement majoritairement le statut prévu par la loi sur les associations de 1901, à choisir le statut prévu dans la loi de 1905 plus strict au plan comptable.

Le ministre français de l'Intérieur Gérald Darmanin a expliqué vouloir inciter les cultes à ne pas dépendre

des «financements étrangers», mais des «fidèles sur le sol national». Selon lui, c'est «totalement conforme à l'esprit de (la loi) de 1905» sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

Les députés ont entamé le 1er février l'examen du projet, inspiré d'un discours du président français Emmanuel Macron début octobre présentant sa stratégie pour lutter contre l'islamisme radical après les attentats djihadistes qui ont coûté la vie à l'enseignant Samuel Paty mi-octobre en région parisienne et trois fidèles dans la basilique de Nice (Sud-Est) deux semaines plus tard.

Le projet de loi prévoit une batterie de mesures sur la neutralité du service public, la lutte contre la haine en ligne, l'instruction en famille, le contrôle renforcé des associations, une meilleure transparence des cultes et de leur financement, et encore la lutte contre les certificats de virginité, la polygamie ou les mariages forcés.

Vague de froid polaire en France

Dix-sept départements du nord et du nord-est de la France ont été placés, samedi, en vigilance orange «grand froid» et «neige-verglas» avec des températures ressenties qui devraient atteindre les -20 degrés.

Dans le nord-est jusqu'au centre du pays, des gelées comprises entre -6 et -15°C sont tombées samedi ma-

tin, selon la Chaîne Météo. Dans la journée, les gelées seront encore très sévères, avec de -7 à -14°C sur les départements en alerte «grand froid», alors que le froid est accentué par la Bise qui souffle jusqu'à 50 km/h en rafales.

Les températures vont rester très basses jusqu'à dimanche matin, se-

lon la même source. Les gelées seront une nouvelle fois sévères, en particulier du nord-est au centre de la France mais sortiront progressivement du gel l'après-midi.

Sur les Hauts-de-France, la Champagne-Ardenne, la Lorraine et l'Alsace, l'air froid résistera davantage.

Explosion dans une usine de pétards en Inde, 19 morts

Au moins 19 personnes ont été tuées et 34 blessées lors d'une explosion dans une fabrique de pétards dans le Sud de l'Inde, ont annoncé samedi les autorités. L'explosion, survenue vendredi après-midi dans le district de Virudhunagar, est l'un des plus graves accidents de ce type survenu ces dernières années dans l'Etat du Tamil Nadu (Sud).

Un responsable local, R. Kannan, a déclaré à l'AFP que le bilan des victimes allait vraisemblablement s'alourdir dans les prochaines heures.

Au moment de l'explosion, 74

personnes se trouvaient dans la fabrique, selon lui. Parmi les blessés, «certains ont de graves brûlures», a-t-il dit.

Selon des informations de presse, la fabrique ne disposait pas d'autorisation légale pour fonctionner. Le portail d'informations The Newsminute a rapporté que le propriétaire était porté disparu et que la police enquêtait sur les causes de l'accident.

Le Premier ministre Narendra Modi a annoncé que les familles des personnes décédées recevraient une aide de 200.000 roupies (2.260 euros).

Un porte-parole de Biden suspendu pour avoir menacé une journaliste



Un porte-parole de Joe Biden a été suspendu vendredi pour une semaine après avoir, lors d'un échange téléphonique, menacé une journaliste et tenu des propos sexistes à son égard.

TJ Ducklo, 32 ans, qui faisait partie de l'équipe de campagne de Joe Biden, a rejoint la Maison Blanche, devenant l'un des adjoints de Jen Psaki, porte-parole de l'exécutif américain.

«Je vais vous détruire», aurait-il notamment déclaré à cette journaliste de Politico, Tara Palmeri, selon le récit de l'incident fait par Vanity Fair.

Cette dernière l'avait contacté pour l'interroger sur sa relation intime avec une autre journaliste, Alexi McCammond du site Axios, et les questions éthiques que cela pourrait soulever.

«TJ Ducklo s'est excusé auprès de la journaliste avec laquelle il a eu une conversation houleuse concernant sa vie personnelle», a

réagi Mme Psaki. «Il est le premier à reconnaître que son comportement n'était pas à la hauteur des standards fixés par le président», a-t-elle ajouté.

Le jour même de son arrivée à la Maison Blanche, Joe Biden avait publiquement averti ses équipes qu'il ne tolérerait aucun dérapage.

«Je ne plaisante pas quand je dis cela: si vous travaillez avec moi et que je vous entendez traiter un collègue avec manque de respect, ou être méprisant, je vous promet que je vous virerai sur le champ», avait-il lancé.

Interrogée lors de son point de presse quotidien sur le décalage entre cette promesse présidentielle et la sanction relativement clémente - une semaine de suspension - décidée à l'encontre de son adjoint, Jen Psaki a esquivé.

«Cela n'arrivera plus. Et cela ne sera pas toléré à la Maison Blanche», a-t-elle répondu.

Allemagne

Un père tue quatre membres de sa famille avant de se suicider

Un homme de 41 ans a tué quatre membres de sa famille, dont sa femme et ses deux enfants, avant de se suicider à Radevormwald (Allemagne), a annoncé samedi la police locale. Les secours ont été appelés vendredi en début de soirée pour un début d'incendie d'une maison de cette ville de Rhénanie du nord-Westphalie (nord-ouest).

Ils ont découvert à l'intérieur les corps sans vie du père de famille, de sa femme, 37 ans, de leurs deux enfants de 4 et un

ans, ainsi que de la grand-mère maternelle, âgée de 77 ans.

«Après de premiers examens médico-légaux et d'autres investigations, le parquet et la police supposent que le père de famille a commis le crime» à l'arme blanche, avant de se suicider, estime la police locale dans un communiqué. Il n'y a aucun indice de l'éventuelle «participation d'autres personnes», ajoute la police. «Le mobile du crime est probablement la rupture» en cours du couple de parents, explique la police.

Pour l'agence européenne des maladies **Il faut se préparer à ce que le Covid «reste parmi nous»**

Le monde doit se préparer à ce que le coronavirus reste «parmi nous» sur le long terme malgré les vaccins, averti vendredi la directrice de l'agence européenne chargée des maladies dans un entretien à l'AFP. «Maintenant il semble qu'il soit plus probable qu'il reste» plutôt qu'il ne disparaisse, a déclaré Andrea Ammon, directrice du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC).

«Il semble très bien adapté aux humains. Donc nous devons nous pré-

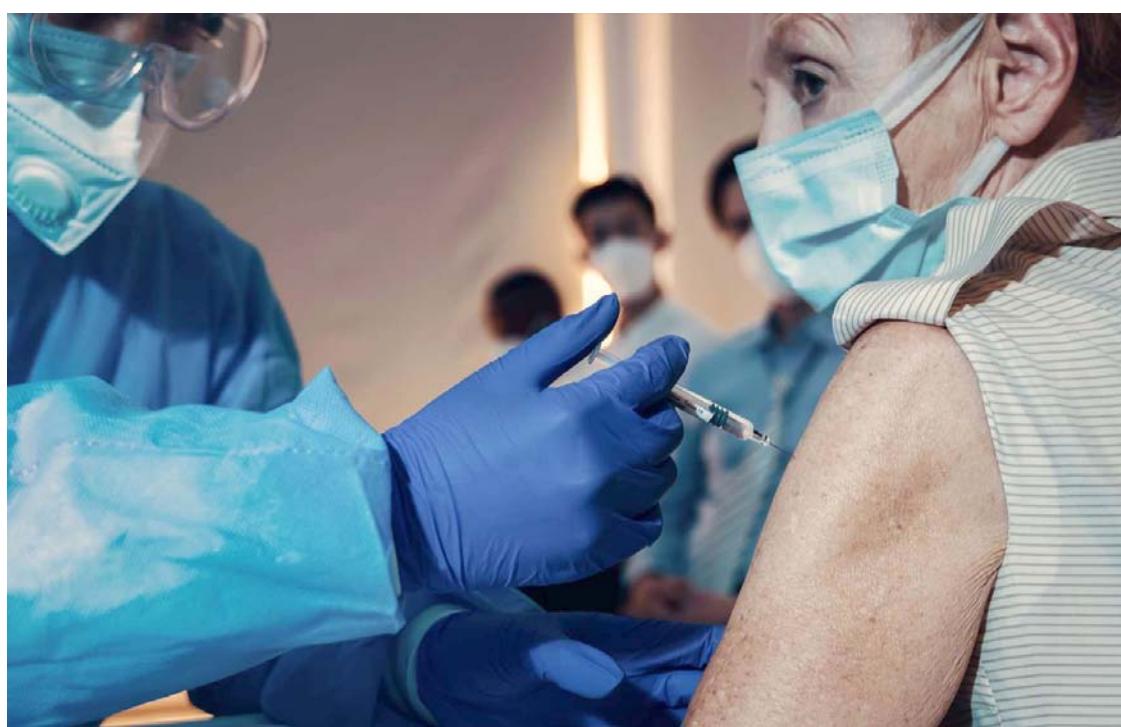
parer à ce qu'il reste parmi nous», a-t-elle ajouté. «Ce ne serait pas le premier virus à rester parmi nous pour toujours, donc ce n'est pas une caractéristique inhabituelle pour un virus», a pointé la responsable de l'agence sanitaire européenne basée à Stockholm. Si les vaccins permettent de réduire très drastiquement le risque de contracter le Covid-19, les scientifiques ne savent pas encore s'ils empêchent également la transmission du virus.

Les variants, surtout sud-africain

et brésilien, compliquent la donne car on suspecte qu'ils puissent amoindrir l'efficacité du vaccin.

«La question est ce que cela implique pour l'efficacité du vaccin», a souligné Mme Ammon, pointant l'exemple de la grippe saisonnière où les vaccins sont adaptés chaque année. «Il est possible que la même chose se produise, ou bien qu'à un moment donné (le virus) se stabilise et que nous puissions utiliser un vaccin pour une longue période», a-t-elle dit à l'AFP par visioconférence.

Vaccin **Pour ceux qui ont déjà eu le Covid, une seule dose suffit**



Une seule dose de vaccin contre le Covid-19 suffit pour les patients qui ont déjà eu la maladie, ont recommandé vendredi les autorités sanitaires françaises, une mesure qui permettrait d'économiser un nombre important de doses dans un contexte d'approvisionnement contraint.

Ces personnes «ont déjà élaboré (...) une mémoire immunitaire. La dose unique de vaccin jouera ainsi un rôle de rappel», explique la Haute autorité de santé dans son avis, qui doit encore recevoir l'aval du gouvernement.

L'autorité recommande d'attendre «au-delà de trois mois» après la maladie, «et de préférence six mois», avant d'injecter cette dose unique.

«A ce jour, aucun pays ne s'est clairement positionné sur une vaccination en une dose pour les personnes ayant contracté la Covid-19 antérieurement à la vaccination», souligne la HAS.

Les experts à l'origine de cette recommandation ont même envisagé la possibilité de ne pas vacciner du tout les anciens malades, considérant que «comme d'autres infections comme la rougeole, comme la varicelle, il y a une immunité qui s'est mise en place», qui «va permettre de protéger sur une très longue durée», a expliqué l'infectiologue Olivier Epaillard, lors d'un point de presse en ligne.

«Mais étant donné qu'on manque de recul et que, par ailleurs, on a des vaccins, on a préféré dire qu'on allait quand même vacciner ces personnes», a-t-il ajouté.

DOSES ÉCONOMISÉES

Les autorités misent beaucoup sur la campagne de vaccination pour

faire face à une situation épidémique qui demeure fragile, mais le chemin est encore long: jeudi, 2.135.333 personnes avaient reçu au moins une dose de vaccin, dont 535.775 deux doses. Les objectifs du gouvernement en termes de personnes vaccinées ont été perturbés notamment par les annonces de livraisons inférieures aux prévisions du laboratoire britannique AstraZeneca.

Les trois vaccins contre le Covid-19 actuellement autorisés dans l'Union européenne (Pfizer/BioNTech, Moderna et AstraZeneca/Oxford) nécessitent deux doses pour être pleinement efficaces chez les personnes n'ayant jamais été en contact avec le virus.

Celui de Johnson & Johnson, en cours d'examen par l'Agence européenne du médicament, nécessite en revanche une seule injection.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, 3,4 millions de cas d'infections confirmées par un test de dépistage ont été enregistrées en France.

Les personnes concernées «ne sont pas toutes prioritaires pour la vaccination mais (...) cela fait autant de doses économisées», a souligné la présidente de la HAS, Dominique Le Guludec.

Davantage de personnes ont probablement contracté le virus, notamment pendant la première vague, lorsque les tests n'étaient pas largement disponibles.

Dans ce cas, la HAS recommande d'administrer les deux doses et de ne pas réaliser après un test sérologique démontrant ou non la présence d'anticorps.

LOGISTIQUE

La recommandation d'une dose

unique de vaccin ne s'applique pas non plus aux personnes immunodéprimées, par exemple les personnes greffées qui suivent un traitement immunosupresseur. «La présence de symptômes persistants après une Covid-19 n'est pas une contre-indication à la vaccination. Toutefois, dans ce cas, une consultation médicale adaptée est nécessaire» pour «juger au cas par cas de l'intérêt» de se faire vacciner, ajoute la HAS.

Le gouvernement suit généralement les avis de cet organisme. Fin janvier, il avait toutefois choisi de ne pas augmenter le délai entre les deux doses de vaccin Pfizer, contrairement à la recommandation émise quelques jours plus tôt par la HAS.

L'autorité fonde notamment son avis sur l'analyse des études scientifiques concernant la réponse immunitaire des personnes guéries du Covid-19 et leur tolérance aux vaccins. Ces derniers jours, plusieurs études réalisées aux Etats-Unis et en Italie, pas encore évaluées par d'autres scientifiques, évoquaient cette solution d'une dose unique pour les ex-malades du Covid.

«Chez les individus avec une immunité pré-existante, la réponse des anticorps à la première dose est équivalente, voire supérieure, à celle qu'on détecte après la deuxième dose» chez des personnes qui n'ont jamais été infectées par le coronavirus, écrit l'une de ces équipes, basée à l'école de médecine Icahn à New York.

«Mettre cela en œuvre dans le cadre d'un programme de vaccination de masse pourrait être complexe du point de vue logistique», a toutefois nuancé Eleanor Riley, infectiologue à l'université d'Edimbourg, citée par l'organisme britannique Science Media Centre.

Facebook appelé à ne pas laisser Trump revenir sur le réseau social



Donald Trump a été banni de Facebook, mais le conseil de surveillance du réseau social doit décider si l'ex-président américain pourra revenir ou pas. De nombreuses associations et experts l'appellent à ne pas laisser revenir le milliardaire républicain, qui fait actuellement face à un procès en destitution.

Le conseil de surveillance indépendant du groupe (Facebook Oversight Board), qui doit rendre son avis d'ici la mi-avril, a reçu plus de 9.000 lettres et commentaires du public sur le sujet.

Ses membres peuvent approuver le blocage du compte pour une durée indéterminée, ou imposer à Facebook de laisser revenir l'ancien chef d'Etat, évincé du réseau après les émeutes du 6 janvier au Capitole.

«Notre message est simple: annuler le bannissement de Trump serait une invitation à la violence, à la haine et à la désinformation qui coûteront des vies et saperont la démocratie», a écrit dans une lettre une association anti-Facebook, qui se fait ironiquement appeler le «Véritable Conseil de surveillance de Facebook» (Real Facebook Oversight Board).

«Certains peuvent dire que c'est une question de liberté d'expression. Ils ont tort», poursuit la missive.

«Donald Trump peut faire des interviews. Il peut aller sur Fox News. Il peut rédiger des articles d'opinion ou envoyer des courriels», est-il remarqué.

«Personne n'a le +droit+ inhérent d'utiliser une plateforme de réseaux sociaux pour répandre la désinformation et inciter à la haine encore et encore ou faire amplifier son message par des algorithmes.»

L'ex-locataire de la Maison blanche est accusé au Sénat d'«incitation à l'insurrection» dans l'assaut sur le Capitole du 6 janvier.

TWITTER, C'EST FINI

Les élus lui reprochent ses al-

légations répétées de fraude électorale, sans fondement, et ses propos d'encouragements pour ses centaines de partisans qui se sont engouffrés violemment dans le siège du Parlement américain. Une attaque qui a choqué tant dans le pays qu'à l'étranger.

«Retirer un dirigeant politique des plateformes devrait être le dernier recours, étant donné les bénéfices (pour la démocratie) d'un débat politique robuste et d'une protection des discours liés aux élections. Mais les actions de Trump justifient de le bannir indéfiniment», a écrit un groupe de professeurs de droit et de philosophie de différentes universités californiennes.

«Si les plateformes avaient accordé à Trump un accès continu à de larges audiences, il aurait provoqué des violences supplémentaires et sapé encore plus la transition du pouvoir», ajoutent les signataires, dont Alex Stamos de la prestigieuse université de Stanford, et ancien responsable de la sécurité chez Facebook.

Twitter, qui avait aussi décidé de bannir Donald Trump de sa plateforme pour incitations répétées à la violence, ne le laissera pas revenir même s'il devait être de nouveau candidat à la Maison Blanche.

«Selon nos règles, quand vous êtes évincé de la plateforme, vous êtes évincé de la plateforme, que vous soyez un commentateur, un directeur financier, ou un ancien ou actuel responsable politique», a justifié le directeur financier de Twitter Ned Segal sur la chaîne CNBC mercredi.

Jack Dorsey, le fondateur et patron du réseau des gazouillis, avait néanmoins senti le besoin de détailler sa position mi-janvier.

Il avait expliqué que c'était la «bonne» mesure à prendre, mais qu'elle constituait néanmoins un «échec à promouvoir une conversation saine» et établissait un «dangerux» précédent par rapport au pouvoir détenu par les grandes entreprises.

• **2**

12.15 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le dimanche...
15.15 Rencontres à XV
15.50 Rugby : Tournoi des VI Nations
15.15 Rencontres à XV
18.35 Les enfants de la télé
19.20 Les enfants de la télé, la suite
19.45 Météo 2
20.00 Journal 20h00

21.05 L'embarras du choix



Comédie sentimentale - France - 2017
Avec Alexandra Lamy, Arnaud Ducret, Anne Marivin, Jamie Bamber
Depuis l'enfance, Juliette a toujours été une grande indécise, comme sa mère avant elle. Depuis la mort de celle-ci, Juliette s'en remet systématiquement à son père avant de prendre une décision. Désormais quadragénaire, Juliette vient d'être quittée par son fiancé Cédric, et fait appel aux conseils de Joëlle et Sonia, ses deux meilleures amies. Celles-ci lui recommandent de rechercher au plus vite un nouveau prétendant.

• **3**

10.45 Ski alpin : Championnats du monde
12.10 Dimanche en politique
12.55 Les nouveaux nomades
13.35 On continue à l'appeler Trinita
15.40 Nous nous sommes tant aimés
16.15 Thalassa
17.15 8 chances de tout gagner
17.55 Le Grand Slam
19.30 19/20 : Journal national
20.05 Stade 2

21.05 Grantchester



Série dramatique - Grande-Bretagne - 2020
Saison 5 - Episode 5/6

- **La trahison**
Avec Tom Brittney, Robson Green, Al Weaver, Kacey Ainsworth
Matthew Butler et Lucas Rawlings, deux des protégés de Vic, s'affrontent lors d'un combat de boxe devant une foule enthousiaste. Après le match, Vic et Will enfouissent la porte de la salle, fermée à clé, et découvrent les deux combattants inconscients sur le ring. Cela ressemble à un double suicide. Vic en sait plus qu'il ne le montre et Will doit accepter sa part de responsabilité dans cette tragédie.

• **4**

09.35 Slugterra
11.00 Oscar & Malika, toujours en retard
11.55 Riding Zone Junior
12.10 Il était une fois... la vie
13.30 Grizzy et les lemmings
15.50 Chouette, pas chouette
15.55 Toc Toc !
16.40 C'est toujours pas sorcier
17.10 Fort Boyard
19.20 Planète Terre
21.00 La p'tite librairie

21.10 Apocalypse: La paix impossible, 1918-1926



Le 11 novembre 1918, le monde sort d'un effroyable conflit. Les dirigeants des pays vainqueurs se lancent immédiatement dans la construction d'un ordre planétaire. Mais les peuples traumatisés continuent de subir les conséquences de cette guerre. Les années qui suivent voient la haine, la peur et la rancœur resurgir des profondeurs des sociétés, conduisant la planète au bord d'une nouvelle apocalypse : les empires russe, allemand, austro-hongrois et ottoman éclatent, les monnaies s'affolent et les populations fuient la misère.

• **5**

10.20 Echappées belles
12.00 Des trains pas comme les autres
12.30 C l'hebdo
13.30 Embarquement immédiat
14.00 Babylone, la cité des merveilles
15.35 La moutarde nous monte au nez
16.35 La noix nous fait craquer
17.35 Le jour où la République a vacillé : 6 février 1934
18.35 C politique
19.55 C politique, la suite
20.50 Les restos routiers sont toujours sympas
21.45 Fromages de montagne, au sommet du goût ?

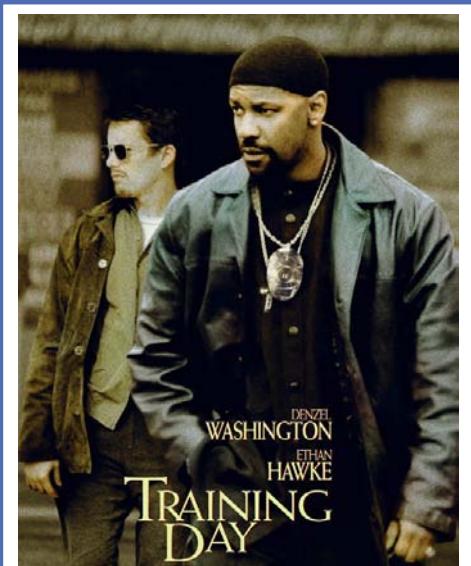
arte

TF1

10.40 Twist
11.20 Cuisines des terroirs
12.20 GEO Reportage
13.05 Roméo et Juliette
15.20 Les châteaux du Moyen Age
17.05 Les grands mythes : L'Odyssée
18.00 Carmen, Violetta, Mimi, romantiques et fatales
18.55 Opera in Love
19.45 Arte journal
20.10 Vox pop
20.40 Karambolage
20.55 Roméo + Juliette de William Shakespeare
22.50 Leonardo DiCaprio : Most Wanted !

09.05 Les animaux de la 8
13.40 Animaux à adopter
21.05 L'héritier
23.10 Langue de bois s'abstenir

C 8



CINE +
FRISSET 20.50
TRAINING DAY

Film policier - Etats-Unis - 2001
Avec Denzel Washington, Ethan Hawke, Scott Glenn, Tom Berenger, Eva Mendes
Jake Hoyt, un jeune stagiaire idéaliste, se retrouve affecté à la brigade des stupéfiants de Los Angeles. Décidé à passer inspecteur, il obtient une mise à l'essai de vingt-quatre heures auprès du sergent-chef Alonzo Harris, un policier hors pair mais aux méthodes contestées, qui travaille depuis des années dans les quartiers chauds de la ville. L'admiration de Hoyt pour son aîné fait vite place au doute.

CANAL+
family 20.52
MEN IN BLACK



Film de science-fiction - Etats-Unis - 1997
Avec Tommy Lee Jones, Will Smith, Linda Fiorentino, Vincent D'Onofrio
Les Men in black sont des agents chargés par la Maison Blanche de surveiller les activités des extraterrestres sur la Terre. En mission, l'agent K exécute, à la frontière mexicaine, un alien déguisé en immigré. Mais alors que K est déjà reparti, un engin s'écrase sur une ferme. Son occupant prend l'apparence du paysan. De retour à New York, l'agent K doit trouver un nouveau partenaire et recrute James Edwards.

CINE +
PREMIER 20.50
LA CHUTE DU PRÉSIDENT



Film d'action - Etats-Unis - 2019
Avec Gerard Butler, Morgan Freeman, Tim Blake Nelson, Piper Perabo
Au cours d'une séance d'entraînement, Mike Banning, garde du corps du Président Trumbull, renoue contact avec son ami Wade Jennings, un militaire aguerri qui rêve d'un contrat avec la Maison Blanche. Peu de temps après, Banning apprend du président lui-même qu'il pourrait se voir confier le rôle de chef des services secrets, en remplacement de David Gentry, démissionnaire. C'est alors qu'une attaque de drones fait de nombreuses victimes parmi les forces de sécurité dont le Président, dans le coma, qui ne doit sa survie qu'aux réflexes de Banning.

TÉLÉVISION

TF1

10.15 Automoto
11.05 Téléfoot
12.00 Les 12 coups de midi
12.50 Météo
13.00 Le Journal
13.40 Reportages découverte
14.50 Grands reportages
16.10 Les docs du week-end
17.15 Sept à huit life
18.20 Sept à huit
19.55 Météo
20.00 Le journal
20.40 T.F1 Rendez-vous sport
20.45 Habituons demain
21.00 Météo



Comédie - France - 2017
Avec Isabelle Nanty, Thomas Solivérès, Manon Valentin, Leslie Medina
Vincent, 18 ans, connaît son premier chagrin d'amour : le jeune homme est inconsolable depuis que sa petite amie, Elina, l'a quitté, et pleure sans arrêt, prostré sur le canapé familial. Et quand, au cours d'un dîner, Harold et Cléa, ses parents très protecteurs, apprennent que des jeunes gens se sont suicidés pour un premier chagrin d'amour, ils décident de réagir.

M6

10.50 Turbo
12.35 Sport 6
12.45 Le 12.45
13.25 Scènes de ménages
13.40 Recherche appartement ou maison
15.00 Hippisme
15.40 Recherche appartement ou maison
17.25 66 minutes
18.40 66 minutes : grand format
19.45 Le 19.45
20.10 Sport 6
20.15 Météo
20.25 E=M6



Présenté par Julien Courbet
Hypers et supermarchés : l'occasion, leurs nouveaux produits d'appel. De nombreux Français privilégièrent les produits d'occasion aux neufs. Le marché de l'occasion a trouvé sa place sur internet grâce au succès de sites d'annonces. Mais les magasins physiques lorgnent également ce filon • Voitures d'occasion : les nouvelles solutions pour éviter les pièges. En 2019, il s'est vendu 2,61 véhicules d'occasion pour 1 neuf. Les équipes de l'émission ont tenté de voir plus clair dans ce secteur où se multiplient les concessionnaires.

CANAL+

21.05 Ligue 1 Uber Eats



- Bordeaux / Marseille
Dans cette opposition devenue un classique de Ligue 1, les Girondins de Bordeaux avec Hatem Ben Arfa et Laurent Koscielny vont essayer de profiter de la mauvaise passe de l'Olympique de Marseille pour aller chercher une victoire probante.

PLANÈTE +

09.01 Les combattants du ciel
10.01 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
13.51 Hitler, Blitzkrieg et drogues
15.16 La grande histoire des armes
17.08 Patagonie, dernier paradis sauvage
18.07 Planète safari
20.04 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
21.05 Total rénovation : ma maison sur-mesure
17.25 Cleaners les experts du ménage
20.55 Palais du monde
22.35 Hunting Hitler : les dossiers déclassifiés

TFX



09.00 Le hit W9
10.00 Génération Hit machine
10.40 Génération Top 50
11.55 Total rénovation : ma maison sur-mesure
17.25 Cleaners les experts du ménage
21.00 Petits plats en équilibre
21.05 Le big bêtisier 100 % chats
12.45 Météo
12.50 Scorpion
15.30 Kaamelott
21.00 Météo
21.05 A vif !
22.50 Rock

W9



Trois morts dans l'explosion d'une voiture piégée à Mogadiscio



Au moins trois personnes ont été tuées et huit blessées samedi dans l'explosion d'une voiture piégée près d'un point de contrôle sur un axe-clé de Mogadiscio, selon un responsable sécuritaire et des témoins. "La police avait pris en chasse le véhicule (...) après l'avoir repéré à plusieurs kilomètres de là où il a explosé", a expliqué à l'AFP Abdirahman Mohamed, un responsable des forces de sécurité.

"La police a ouvert le feu sur le véhicule et l'a pris en chasse. Cela a permis à de nombreuses personnes de s'écartier de la route. Cela a vraiment limité le nombre de victimes que l'explosion était susceptible de causer", a-t-il ajouté. "D'après nos informations trois civils sont morts et huit autres sont blessés".

Des témoins ont indiqué avoir entendu des tirs et vu des véhicules s'éparpiller avant l'explosion.

Mogadiscio est régulièrement le théâtre d'attaques des islamistes radicaux shebab qui mènent depuis des années une insurrection visant à renverser le fragile gouvernement somalien.

ONU : rejet d'une demande de lever le gel des fonds libyens par la Belgique



Le Comité des sanctions des Nations unies a rejeté, vendredi, la demande présentée par le gouvernement belge de lever le gel des fonds libyens déposés auprès d'une de ses banques, et de déduire un montant estimé à environ 49 millions d'euros, estimant que la requête belge est non applicable au paragraphe 21 de la résolution du Conseil de sécurité. Le représentant permanent de la Libye auprès des Nations Unies, Taher El-Sonni a indiqué dans un message sur son compte "Tweeter" que grâce aux efforts de la délégation, du ministère des Affaires étrangères et de la société d'investissement, le Conseil de sécurité a refusé officiellement la demande de la Belgique de disposer de ces fonds gelés, estimant qu'il s'agit "d'une victoire importante pour la Libye".

"Le Conseil de sécurité a reconnu qu'il n'y a pas de base légale pour disposer des fonds", soutient le représentant de la Libye, faisant savoir que, "la Libye avait précédemment conseillé à la Belgique de retirer sa demande". Le représentant permanent de la Libye auprès de l'ONU, estime, en outre que cette décision constitue "un avertissement à tout pays qui tente de toucher aux ressources des Libyens".

Il a également remercié les Etats membres du Conseil de sécurité qui avaient soutenu la position de la Libye sur le refus de disposer des fonds gelés.

Le Quotidien D'ORAN

Maroc : manifestation contre la fermeture des frontières avec Ceuta



Une foule compacte a manifesté vendredi soir à Fnideq, dans le nord du Maroc, contre les conséquences de la crise économique sans précédent, exacerbée par la fermeture des frontières avec l'enclave espagnole de Ceuta, selon des médias locaux et ONG.

"Un millier de manifestants" ont réclamé l'ouverture de la frontière avec Ceuta, fermée depuis près d'un an en raison de la pandémie de Covid-19 et de-

mandé des alternatives économiques face au chômage qui frappe de plein fouet la région, a indiqué à l'AFP Mohamed Benissa, président de l'Observatoire du nord pour les droits de l'Homme (ONDH).

Les autorités marocaines n'ont pas communiqué de chiffres. Les protestataires ont également appelé à la libération de quatre personnes arrêtées en marge d'une précédente manifestation vendredi dernier.

Ils sont poursuivis pour "violation de l'état d'urgence sanitaire", "rassemblement non autorisé" et "violence contre forces de l'ordre" d'après M. Benissa.

En plus de la fermeture de la frontière depuis mars, les autorités marocaines ont décidé de fermer en 2019 le poste frontalier dédié aux porteurs de marchandises détaxées entre l'enclave espagnole et le royaume, destinée à mettre fin au circuit de contrebande.

Biden veut fermer la prison de Guantanamo

Le président américain Joe Biden souhaite fermer l'emblématique prison de Guantanamo avant la fin de son mandat, a affirmé vendredi la porte-parole de la Maison Blanche.

Le démocrate reprend ainsi une promesse de campagne de Barack Obama, que ce dernier n'a jamais pu tenir faute d'un compromis avec le Congrès.

Interrogé lors d'une conférence de presse sur une fermeture possible de la prison de Guantanamo pendant le mandat de Joe Biden, la porte-parole de la Maison Blanche Jen Psaki a déclaré: "C'est certainement notre objectif et notre intention."

"Nous avons donc entamé un processus avec le Conseil de la sécurité nationale (...) pour travailler avec les différentes agences fédérales et évaluer la situation actuelle (...), que nous avons héritée du gouvernement précédent", a-t-elle ajouté. Durant sa campagne présidentielle de 2016, Donald Trump avait affiché sa volonté de garder ouverte la prison de Guantanamo et "de la remplir de mauvais gars". Le républicain avait conservé cette position une fois élu. Certains détenus s'étaient pourtant vu promettre leur libération de Guantanamo sous son prédécesseur démocrate Barack Obama.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

VAGISSEMENT DOLOUREUX

Sortir dans la rue pour réclamer avec casse n'est qu'un vagissement douloureux et il n'est pas certain que les autorités tunisiennes aient les moyens de répondre avec bonheur aux tiraillements insolubles qui ont embrasé le pays.

Les chômeurs tunisiens de plus en plus nombreux dans ces moments désespérants ne sont pas seuls dépositaires d'une colère sociale qui embrase le monde entier. Il est maintenant prouvé que partout rien ne va plus et que mettre en péril les gouvernances actuelles ne garantit en rien une existence meilleure par des raccommodages précipités. L'histoire a toujours démontré que les fortes et

véhémentes turbulences sociales ont souvent été un appel d'air au populisme sinon à l'intégrisme.

Ce n'est pas une raison pour applaudir à l'injustice et à la dictature. Loin s'en faut. Le peuple tunisien a eu le mérite de redresser la trajectoire de son destin, mais un redressement aussi noble soit-il devient aléatoire s'il ne repose pas sur des assises concrètes.

Tout indique qu'il ne reste pas grand-chose de la révolution de jasmin dans la douce Tunisie parce que l'on n'a retenu d'elle que la symbolique. Les manifestants en colère de Tataouine devront malheureusement prendre leur mal en patience en attendant l'émergence d'hommes capables de vaincre leur désespoir et que le monde féroce d'aujourd'hui change de carrure et de visage.

Yémen: escalade des combats, des dizaines de morts et blessés



Des combats entre forces loyales et rebelles ont fait des dizaines de morts et de blessés ces dernières 24 heures au Yémen, pays en guerre où la moitié des enfants de moins de cinq ans vont souffrir de malnutrition selon l'ONU.

Le conflit dans ce pays pauvre de la péninsule arabique oppose les troupes progouvernementales, appuyées depuis 2015 par une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite, aux rebelles Houthis qui se sont emparés de pans de l'ouest et du nord du Yémen dont la capitale Sanaa.

Malgré l'escalade, les Etats-Unis ont annoncé vendredi que le retrait des rebelles de leur liste noire des "organisations terroristes" entrerait en vigueur mardi.

Alors que les combats avaient baissé en intensité ces derniers mois au Yémen, ils ont repris de plus belle dans la région de Marib (nord), aux mains du pouvoir, après la reprise le 8 février de l'offensive des rebelles. En outre, les rebelles ont repris leurs attaques contre des cibles en Arabie saoudite voisine.

"Des dizaines de personnes ont été tuées et blessées dans les deux camps, la plupart des morts étant des Houthis touchés par des frappes aériennes", a déclaré vendredi une source gouvernementale à l'AFP.